

Les inscriptions pour les candidats aux examens du baccalauréat (scolarisés et libres) au titre de l'année scolaire 2017-2018 ont débuté hier, a indiqué la ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghabrit, sur sa page Facebook. La période des inscriptions pour les candidats au baccalauréat s'étalera jusqu'au 9 novembre sur le site internet <http://bac.onec.dz>.

P.3

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO 
25° : ALGER
33° : TAMANRASSET

Mardi 10 octobre 2017 - 19 Muhharam 1439 - N° 1729 - 5^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

FÊTE NATIONALE DE L'UGANDA

Le Président Bouteflika félicite le Président ougandais Yoweri Museveni

P.24

ALGÉRIE-RUSSIE

M. Medvedev : «Pour un partenariat dynamique et élargi à divers secteurs»

P.p 7-24

ALGÉRIE-OMAN

M. Ouyahia reçoit le ministre omanais du Commerce et de l'Industrie

P.24

ALGÉRIE-FRANCE

Le DGSN examine avec l'ambassadeur de France le renforcement de la coopération entre police des 2 pays

P.24

ALGÉRIE-BÉNIN

Volonté commune de promouvoir la coopération dans le domaine de la formation professionnelle

P.24

DÉVELOPPEMENT

M. Bedoui réitère depuis El Menia que "l'Etat ne renoncera pas aux acquis sociaux"

Le ministre de l'Intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, a affirmé hier depuis El Menia que l'Etat ne renoncera pas aux acquis sociaux, soutenant que le projet de loi de finances 2018 et le Plan d'action du Gouvernement "en sont un message fort". "L'Etat ne renoncera pas aux acquis sociaux concrétisés au profit des citoyens dans différents secteurs tels que la santé, l'éducation et l'eau potable", a précisé M. Bedoui lors de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya déléguée d'El Menia. Il a ajouté, dans ce sens, que le "message fort contenu dans le projet de loi de finances 2018 et le Plan d'action du Gouvernement sont la preuve que l'Etat ne renoncera pas aux acquis sociaux".

P.4



M.KAOUANE ASSURE : «Le ministère de la Communication œuvrera avec les journalistes pour mettre en place l'ARPE avant fin 2017»

P.4



ÉLECTIONS LOCALES : L'amélioration du processus électoral nécessite beaucoup d'efforts et de patience (HIISE)

P.3

FONDS DE LA ZAKAT: 140 milliards de centimes collectés en 2017

P.3

TRANSPORTS De nouvelles dispositions pour le contrôle technique des véhicules

P.3

SANTÉ

Grossesse

Il faut consulter avant même d'être enceinte

P.p 12-13

DU 30 NOVEMBRE AU 2 DÉCEMBRE

1^{re} édition du Salon de la pharmacie, de la parapharmacie et du confort quotidien à Oran

P.4

FOOTBALL

LIGUE 1 MOBILIS (6^e JOURNÉE) : **Le derby MCA-USMA reporté**

P.22

MDN

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE ET LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE

Arrestation de 6 narcotrafiquants et saisie de 62 kg de kif traités à Aïn Témouchent et El Oued

P.3

DEMAIN AU SIÈGE DE LA CACI Journée d'information sur le Japon

En collaboration avec l'ambassade du Japon à Alger et le Club d'affaires Algérie-Japon, la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), organise demain mercredi 11 octobre à partir de 09h, une Journée d'information sur le Japon sous le thème : «Pour la Promotion de l'Investissement et du Partenariat algéro-japonais». Cette journée s'articulera autour de présentations sur le climat d'investissement et les potentialités économiques du Japon et aura pour but de faire connaître les opportunités qu'offre le marché japonais et les mécanismes pour l'appréhender et augmenter les flux de commerce, de partenariat et d'investissement. Aussi cet événement permettra aux opérateurs économiques des deux pays d'orienter le partenariat algéro-japonais dans sa vraie dimension et dans le cadre de la complémentarité et du potentiel existant afin de créer un réseau d'affaires entre les deux communautés d'affaires.



DEMAIN AU PALAIS DE LA CULTURE Conférence sur : «La contribution des Algériens dans l'enrichissement de la mémoire nationale»

Sous le patronage du ministère du moudjahidine, le musée national du moudjahid organise demain mercredi 11 octobre à partir de 14h au Palais de la Culture Moufî-Zakaria (Alger), une conférence sur «La contribution de chacun dans l'enrichissement de la mémoire nationale».

KHENCHELA

Portes ouvertes sur les services de la Sûreté nationale

La maison de la culture Ali-Souahi de Khenchela, abrite jusqu'au 12 octobre, la 73e édition des journées portes ouvertes sur les services de la Sûreté nationale.

LIBRAIRIE CHAÏB DZAÏR Rencontre sur «L'histoire de l'édition des Mille et Une Nuits»

Les Editions ANEP, organisent cet après-midi à partir de 15h à la librairie Chaïb Dzaïr, une rencontre sur «L'histoire de l'édition des Mille et Une Nuits : origine des textes, les différentes traductions, la fascination exercée sur l'Occident, les lectures psychanalytiques de l'œuvre...». La rencontre sera animée par Sid Ali Sekheri, consultant ANEP.



Un Festival national de l'artisanat, présenté comme le premier du genre, se tiendra du 27 décembre au 2 janvier 2018 au Centre des conventions d'Oran "Mohamed Benahmed". Plus de 200 exposants de différentes wilayas du pays sont attendus à ce festival national de l'artisanat, a indiqué la présidente de l'association touristique "Soleil" pour le développement des activités artisanales et des métiers, organisatrice de cet événement. Rabha Sefraoui a fait savoir que 50 artisans des wilayas d'Alger, de Constantine, de Ghardaïa, de Tamanrasset, de Tlemcen et d'Aïn Témouchent ont déjà confirmé leur participation. Au programme de cette manifestation dédiée à la promotion de l'artisanat et des métiers comprenant la tapisserie, le travail du cuivre, la sculpture sur bois, le dessin sur verre, la joaillerie, la tannerie et autres, figurent en bonne place des journées techniques et des ateliers sur certains métiers d'artisanat en déperdition dont celui de souffleur de verre pour encourager les jeunes à contribuer à leur préservation, à travers l'organisation d'un concours où les trois premiers lauréats seront récompensés par un jury spécial, a ajouté la même source. L'animation ne sera pas en reste lors de ce rendez-vous initié par le ministère du Tourisme et de l'Artisanat. Des espaces seront réservés pour donner plus d'entrain.

DEMAIN AU CRASC D'ORAN Conférence sur «La contribution de l'UDMA à l'histoire du nationalisme algérien»



Le Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC) d'Oran, organise demain mercredi 11 octobre à partir de 14h, une conférence sur «La contribution de l'UDMA à l'histoire du nationalisme algérien», animée par Malika Rahal (IHTP France).

Horaire des prières

Mardi 19 Moharem 1439

Fajr	05:19
Dohr	12:35
Asr	15:49
Maghreb	18:23
Isha	19:43



TOURISME ET ARTISANAT Mermouri à Ouargla



Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, M. Hacène Mermouri, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Ouargla. Au cours de cette visite, le ministre présidera les travaux d'une rencontre régionale sur «Le rôle de l'investissement touristique dans le développement de l'économie nationale». Cette rencontre réunira l'ensemble des intervenants et des opérateurs du secteur du tourisme des Hauts-Plateaux et du Sud.

Météo



	Max	Min
Alger	26°	13°
Oran	28°	14°
Annaba	24°	14°
Béjaïa	25°	14°
Tamanrasset	33°	19°

SAFEX

Salon des produits omanais

Le ministre du Commerce, M. Mohammed Benmeradi, présidera ce matin à partir de 9h30 au Palais des Expositions des Pins maritimes (Alger), la cérémonie d'ouverture du Salon des produits omanais. Plus de 70 exposants participeront à cette manifestation qui se poursuivra jusqu'au 12 octobre.



DU 27 DÉCEMBRE AU 2 JANVIER À ORAN 1^{er} Festival national de l'artisanat

TRAMWAY DE MOSTAGANEM Le projet confié au groupe Cosider



Le projet de réalisation du tramway de Mostaganem a été confié au groupe Cosider-travaux publics/Cosider-ouvrages d'art qui prendra en charge le parachèvement du projet au lieu de la société espagnole, a annoncé le ministère des travaux publics et des transports. Cette décision a été prise lors d'une réunion tenue au siège du ministère, présidée par le ministre des Travaux publics et des Transports Abdelghani Zaalane, en présence du wali de Mostaganem, du responsable du Groupe Transports Terrestres des voyageurs (Transtev) et du PDG de Cosider, indique le ministère dans un communiqué. Les entretiens ont porté sur la relance du projet de tramway de Mostaganem. Le ministre a donné des instructions pour l'achèvement des travaux dans les plus brefs délais.

Profitez du haut débit mobile et «Aïch l'Internet» avec Ooredoo

Dans le cadre de ses efforts continus visant à offrir à ses clients l'opportunité de vivre une expérience Internet unique pour tous, le Groupe Ooredoo lance une nouvelle campagne de communication pour encourager ses clients à profiter des avantages qu'offre son réseau très haut débit et la diversité des gammes, d'offres et de services, conçues pour répondre à leurs besoins. Avec la forte demande des clients dans les marchés émergents et développés pour la vitesse des réseaux mobiles, leur disponibilité continue et la confiance placée en eux, la campagne «Aïch l'Internet» (Enjoy The Internet) a pour objectif d'aider les clients à mieux utiliser le réseau selon leurs besoins et leur personnalité. Ooredoo Algérie se joint à cette campagne en lançant son nouveau spot télévisé «Aïch l'Internet» avec la star du football national et ambassadeur de la marque, Madjid Bougherra. Cette campagne de communication diffusée à travers les différents supports médiatiques : la télévision, la radio, le web, l'affichage et les réseaux sociaux est une invitation au partage, à l'évasion et à la communication. Dans le spot, Madjid Bougherra, invite les Algériens à utiliser le réseau haut débit de Ooredoo pour rester en contact avec leurs amis et proches tout en profitant d'un contenu riche et diversifié grâce notamment à Facebook, Instagram, Youtube, au streaming, à la musique et à d'autres services interactifs.



ÉLECTIONS LOCALES : L'amélioration du processus électoral nécessite beaucoup d'efforts et de patience (HIISE)

L'amélioration du processus électoral en Algérie est une étape «importante qui nécessite beaucoup d'efforts, de patience et de militants», a souligné hier à Bouira le président de la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE), Abdelouahab Derbal.

«Nous devons œuvrer davantage pour l'amélioration du processus électoral dans notre pays et cela nécessite beaucoup d'efforts, de patience et de militants, ainsi que l'implication efficace de toutes les parties concernées, dont la classe politique, la société civile et les médias, ainsi que tous les secteurs avec l'objectif d'arriver à des élections», a déclaré M. Derbal, lors d'une conférence de presse organisée au siège local de la HIISE à Bouira.

«Ce travail d'amélioration et de développement de l'acte électoral en Algérie doit être mené de façon continue afin d'arriver à une phase meilleure», a ajouté le responsable en visite à Bouira dans le cadre du programme de la HIISE visant à veiller au bon déroulement des préparatifs des élections locales du 23 novembre prochain.

Dans ce contexte, M. Derbal a souligné la nécessité de revoir en premier lieu la loi organique relative au régime électoral qui, a-t-il insisté, nécessite quelques «ajustements» afin de combler tout éventuel vide juridique.

Il a également appelé à l'assainissement du fichier électoral national qui, a-t-

il estimé, est considéré comme une étape importante dans le processus électoral.

«L'assainissement du corps électoral est une question très importante dans le processus électoral. Il s'agit d'une opération difficile mais indispensable. Elle demande beaucoup d'efforts, de suivi et du temps, car elle ne peut se faire du jour au lendemain», a répondu M. Derbal à une question de journalistes sur les cas de double inscription de quelques électeurs, dont le problème avait été déjà signalé lors des élections législatives passées.

«Un corps électoral bien assaini constitue un véritable critère pour la réussite du processus électoral et a un grand impact sur le déroulement des élections, ainsi que sur les résultats et le taux de participation», a expliqué le conférencier. A ce propos, M. Derbal a précisé à la presse qu'il n'existe pas un fichier élec-



toral national uni. «Il n'y a que 1.541 fichiers électoraux communaux à travers le pays. Ceux-ci ont besoin de révision pour corriger les erreurs relatives aux noms et prénoms des personnes ainsi que la double inscription avant de les inscrire sur le fichier électoral national».

«Un travail d'assainissement est en train de se faire. Et selon le ministère de l'Intérieur, l'opération connaît un taux d'avancement de 95%», a-t-il fait savoir.

Avec la création du numéro national d'identité électronique (ID), le travail devient facile pour la maîtrise du fichier électoral et dans le cadre de la modernisation électronique

de l'administration algérienne. Cela résoudra même la question des corps constitués dans le corps électoral, a encore expliqué le président de la HIISE. Pour la réussite du prochain rendez-vous électoral, M. Derbal a mis l'accent sur la nécessité de travailler en cohésion avec les différentes parties concernées afin de «barrer la voie à toute tentative de fraude ou autres violations». M. Derbal a conclu en plaidant pour l'élargissement des prérogatives de son instance afin de lui permettre, selon lui, d'assurer davantage de réussite et de lutter contre tout genre d'irrégularités pouvant perturber le cours ou les résultats du vote.

EDUCATION NATIONALE: Début des inscriptions à l'examen du baccalauréat



Les inscriptions pour les candidats aux examens du baccalauréat (scolarisés et libres) au titre de l'année scolaire 2017-2018 ont débuté hier, a indiqué la ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghabrit, sur sa page Facebook.

La période des inscriptions pour les candidats au baccalauréat s'étalera jusqu'au 9 novembre à travers le site internet <http://bac.onec.dz>.

S'agissant des examens de l'enseignement secondaire et primaire, les inscriptions sont prévues du 15 octobre au 15 novembre 2017, via le site <http://bem.onec.dz> pour le secondaire et <http://cinq.onec.dz> pour le primaire.

A rappeler que le nombre de candidats aux trois examens nationaux pour la session 2017 était de 760.652 candidats pour l'examen de fin de cycle primaire, 566.221 candidats pour l'examen du BEM et 761.701 pour l'examen du Baccalauréat.

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE ET LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE Arrestation de six narcotrafiquants et saisie de 62 kg de kif traités à Aïn Témouchent et El-Oued



Six narcotrafiquants ont été arrêtés dimanche à Aïn Témouchent par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), qui a saisi une quantité de 45 kg de kif traité alors qu'un autre détachement a saisi 17 kg de la même matière à El Oued, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement de l'ANP a appréhendé, le 08 octobre 2017 à Aïn Témouchent (2ème Région militaire), six (06) narcotrafiquants et saisi 45 kilogrammes de kif traité, tandis qu'un autre détachement a saisi, à El Oued (4ème Région militaire), une autre quantité de la même matière s'élevant à 17 kilogrammes», précise la même source.

A Tamanrasset et In Guezzam (6ème Région militaire), des détachements de l'ANP «ont saisi sept (07) véhicules tout-terrain, 11,62 tonnes de denrées alimentaires, des produits pharmaceutiques et divers outils d'orpillage, tandis que des éléments de la Gendarmerie Nationale ont saisi 1530 comprimés psychotropes à Béchar (3ème Région militaire)».

Par ailleurs, des unités de Garde-côtes «ont déjoué, à Aïn Témouchent et Mostaganem (2ème Région militaire), deux tentatives d'émigration clandestine de 21 personnes à bord d'embarcations pneumatiques alors que 57 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été interceptés à In Guezzam, Aïin Témouchent, Béchar, Adrar et Ouargla», souligne le communiqué du MDN.

APS

TRANSPORT

De nouvelles dispositions pour le contrôle technique des véhicules

De nouvelles dispositions relatives au contrôle technique des véhicules ont été introduites par deux nouveaux décrets exécutifs publiés au *Journal officiel* n° 54.

Ces deux textes modifient et complètent des décrets exécutifs datés, respectivement, de 1998 et de 2003.

Ainsi, le premier décret exécutif, portant statut de l'Établissement national de contrôle technique automobile (Enacta), introduit essentiellement la gestion des cartes tachy-

graphes (enregistreur des vitesses).

Il note aussi que l'Enacta est dorénavant chargée d'assurer des prestations de formation dans le domaine de contrôle technique et l'entretien des véhicules, ainsi que la formation des installateurs et réparateurs du chronotachygraphe et des agents chargés du contrôle.

Le chronotachygraphe est un appareil électronique enregistreur de vitesse, de temps de conduite et d'activités (conduite, travail, disponibi-

lité et repos) installé dans un véhicule de transport routier. Quant au deuxième texte, il porte sur l'organisation du contrôle technique des véhicules automobiles et les modalités de son exercice. Ainsi, le décret indique que les agences de contrôle technique peuvent, désormais, installer et réparer les chronotachygraphes après l'obtention d'un agrément des services habilités de la métrologie légale, et peuvent aussi procéder à la vente des ces appareils.

FONDS DE LA ZAKAT:

140 milliards de centimes collectés en 2017

Le montant du fonds de la zakat s'élève cette année à 140 milliards de centimes, a fait savoir le ministre des affaires religieuses et des wakfs, Mohamed Aïssa.

"140 milliards de centimes ont été collectés au titre du Fonds de la zakat en 2017", a précisé M. Aïssa lors d'une rencontre d'évaluation de la saison du Hadj à Dar El Imam à Alger, ajoutant que ce montant est le "plus élevé" de-

puis la création du Fonds. Estimant que les gens "ont désormais davantage confiance en le Fonds de la zakat" le ministre a précisé que 187 milliards de centimes ont été consacrés au financement du crédit bonifié (Quard Hassan), admettant cependant que son impact sur le sein de la société.

Par ailleurs, le ministre a déclaré que la saison du Hadj 2017 a été "un succès sur tous les plans", ajoutant

qu'aucun cas de disparition n'a été enregistré dans les rangs des hadjis algériens hormis quelques pèlerins égarés.

"L'évaluation réelle" du hadj 2017 sera effectuée lors du prochain conseil de ministres, a ajouté M. Aïssa saluant les efforts consentis par la Mission du Hadj sur les Lieux saints.

Le ministre a ajouté, par ailleurs, que le ministre saoudien du Hadj avait

classé l'Algérie parmi les dix (10) premières missions arabes et islamiques en termes d'organisation.

Il est à rappeler que cette rencontre a regroupé tous les cadres de l'Office national du Hadj et de la Omra (ONHO), les représentants des agences touristiques concernées par l'organisation du hadj et de la omra ainsi que les cadres du secteur des Affaires religieuses et des wakfs.

ÉDUCATION

Le ministère de l'Éducation nationale définit les modalités d'organisation des élections de délégués de classe

Le ministère de l'Éducation nationale a publié récemment une circulaire définissant les modalités d'organisation des élections de délégués de classes au niveau des établissements éducatifs et les conditions de leur organisation et de leur déroulement, pour la consécration des valeurs du civisme et de la participation, indiquait-on hier du ministère.

La circulaire destinée aux directeurs de l'éducation, aux inspecteurs et aux directeurs des établissements éducatifs vise à «ancrer le civisme et la citoyenneté chez les élèves, à leur inculquer le sens de responsabilité, à développer leurs capacités individuelles et à leur enseigner les valeurs de solidarité et de dialogue».

Selon la circulaire, le ministère de l'éducation nationale a saisi l'occasion de la tenue des prochaines élections locales pour «consacrer la culture de la démocratie participative» chez les élèves, «leur inculquer les principes de dialogue constructif, d'échange de vues et de respect des différents points de vues et du principe de la majorité, outre la lutte contre la discrimination et toutes les formes de violence», car l'école demeure «le cadre idéal» pour consacrer ces valeurs chez la jeune génération.

Cette mesure vise la réalisation de plusieurs objectifs pédagogiques, à savoir: «inculquer les règles du débat, consacrer le dialogue, l'écoute et l'expression, enseigner le civisme et la participation» et «apprendre aux délégués de classes élus de bien représenter leurs camarades et de transmettre leurs préoccupations».

La tutelle a appelé les directeurs de l'éducation et les directeurs des établissements éducatifs à organiser les élections des délégués de classes entre le 15 et 19 octobre, exceptionnellement lors de cette année scolaire, en passant par des étapes similaires à celles d'élections réelles, à savoir: le dépôt de candidatures, l'élaboration de la liste électorale, avec la possibilité pour chaque élève de se présenter, l'affichage, la campagne électorale, le vote, le dépouillement, l'annonce des résultats et la présentation de recours.

DU 30 NOVEMBRE
AU 2 DÉCEMBRE

Une 1^{ère} édition du Salon de la pharmacie, de la parapharmacie et du confort quotidien à Oran

La première édition du salon de la pharmacie, de la parapharmacie et du confort quotidien (Pharmex) est prévue au Centre des Conventions «Mohamed Benahmed» d'Oran du 30 novembre au 2 décembre prochain, avec la participation de près de 40 exposants, a-t-on appris hier de son commissaire.

«L'idée est venue du fait de l'absence de salons et d'événements dédiés à la pharmacie et à la parapharmacie dans la région Ouest du pays, qui compte plus de 2.000 pharmacies d'officines», a souligné Dr Yasser Badour, commissaire de ce salon lors d'une conférence de presse.

«Presque tous les salons dédiés à la pharmacie et à la parapharmacie sont organisés à Alger et les pharmaciens de notre région ne peuvent pas se déplacer à chaque fois.

Donc, nous avons pensé à leur confort, mais aussi à notre grande région qui mérite d'avoir un salon pareil», a-t-il déclaré.

Cet événement scientifique sera organisé par l'agence de communication «Pertinence consulting» avec la contribution de l'Agence Thématique de recherche en Science de la Santé (ATRSS).

Pharmex sera un événement qui réunira l'ensemble de la communauté des pharmaciens de l'Ouest mais aussi du territoire national.

Des praticiens et acteurs de la santé y seront conviés, à l'instar des enseignants, chercheurs, résidents et étudiants en pharmacie et de représentants d'institutions publiques (CNAS, CASNOS...), a-t-il indiqué. Des conférences et des ateliers thématiques seront consacrés, lors de ce salon, à des sujets d'actualité dans le domaine de la pharmacie abordant, entre autres, le rôle du pharmacien, la distribution du médicament et le phénomène d'automédication en Algérie. La première édition de Pharmex aura pour thème «l'impact économique et social de la consommation de médicaments en Algérie».

RÉGIONS

M. Bedoui réitère depuis El Menia que l'Etat ne renoncera pas aux acquis sociaux

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Nouredine Bedoui, a affirmé hier depuis El Menia que l'Etat ne renoncera pas aux acquis sociaux, soutenant que le projet de loi de finances 2018 et le Plan d'action du Gouvernement "en sont un message fort".

"L'Etat ne renoncera pas aux acquis sociaux concrétisés au profit des citoyens dans différents secteurs tels que la santé, l'éducation et l'eau potable", a précisé M. Bedoui lors de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya déléguée d'El Menia.

Il a ajouté, dans ce sens, que le "message fort contenu dans le projet de loi de finances 2018 et le Plan d'action du Gouvernement sont la preuve que l'Etat ne renoncera pas aux acquis sociaux".

Evoquant les mesures prises par le Gouvernement dont le dégel de tous les projets de développement, notamment dans les wilayas du Sud et l'injection de 150 milliards de dinars dans le Fonds de développement du Sud, le ministre a précisé que ceci permettra de poursuivre le processus de développement dans ces régions, rappelant que le secteur de l'éducation dans la wilaya de Ghardaïa a bénéficié d'un dégel de 15 projets de construction d'écoles



et de lycées. Affirmant que le Président de la République donne à chaque occasion des instructions en faveur de l'amélioration des conditions de vie des citoyens dans tous les domaines, M. Bedoui a soutenu que le Gouvernement poursuivra la mise en œuvre du programme du Président Bouteflika jusqu'à

2019, ajoutant que les acquis réalisés sont "irrévocables".

Lors d'une halte à la station d'assainissement de Hassi El Kara, le ministre a mis l'accent sur l'importance de généraliser l'utilisation des énergies renouvelables dans les projets de développement en cours de réalisation au niveau des établissements éducatifs, notamment dans l'éclairage public pour "réduire les coûts de l'électricité".

Au niveau de la ferme pilote Hadjadj Mahmoud, M. Bedoui a réitéré la "détermination de l'Etat à récupérer les terres agricoles non exploitées par les bénéficiaires en vue de les redistribuer à de vrais investisseurs dans le secteur agricole".

A une question sur la situation de la main d'œuvre africaine dans la région, le ministre de l'Intérieur a fait savoir que des mécanismes juridiques étaient en cours d'élaboration à l'effet d'encadrer ce type de main-d'œuvre.

COMMUNICATION

M. Kaouane assure : «Le ministère de la Communication œuvrera avec les journalistes pour mettre en place l'ARPE avant fin 2017»

Le ministère de la Communication œuvrera avec la corporation des journalistes pour la mise en place de l'Autorité de régulation de la presse écrite (ARPE) avant la fin de l'année en cours, a assuré hier le ministre du secteur, Djamel Kaouane.

«Ce qui est certain, c'est que l'ARPE sera mise en place. Il n'y pas de date précise, mais nous serons au rendez-vous» annoncé par le Premier ministre Ahmed Ouyahia, lors de la présentation de son plan d'action devant le Parlement, soit avant la fin de l'année en cours, a déclaré le ministre sur les ondes de la Radio nationale.

Rappelant que la première phase de la mise en place de cette autorité a été l'établissement de la carte du journaliste professionnel, il a indiqué que des consultations ont été lancées la semaine écoulée par le ministère avec des représentants de la corporation pour mettre en place cette autorité.

«Le ministère sera un accompagnateur, un facilitateur et un médiateur dans ce processus tributaire de la communauté des journalistes.

Nous serons à l'écoute de nos partenaires pour assurer les conditions de succès de cette autorité», a-t-il poursuivi.

«L'ARPE, au même titre que l'ARAV, héritera de pouvoirs régaliens et seront dotés de toutes les attributions nécessaires, y compris l'autonomie financière», a-t-il tenu à rassurer, relevant que la loi «est très claire» à ce sujet.

S'agissant de l'ARAV, le ministre s'est félicité que celle-ci existe et qu'elle sera «très bientôt» opérationnelle dans le cadre de ses prérogatives prévues par la loi, notant qu'elle est en train de se doter des instruments juridiques et opérationnels à même de lui permettre d'assurer ses missions.

«Le ministère de la Communication assurera toutes les conditions d'exercice de l'ARAV et n'interférera



jamais dans ses prérogatives, bien au contraire, elle tranchera tous les dossiers», a-t-il clarifié, précisant qu'il s'agit d'une autorité «indépendante».

Abordant l'état actuel de la presse nationale, dont la question de la publicité, le ministre a récusé l'accusation selon laquelle celle-ci est un moyen de pression exercé par les pouvoirs publics à l'encontre des médias, soutenant qu'au contraire, la publicité institutionnelle «est un moyen de soutien ayant permis la survie de l'ensemble des médias», notamment privés.

Reconnaissant un recul de cette publicité de l'ordre de 65% entre 2015 et 2016, il a qualifié d'importantes les dettes contractées par des titres auprès de la Société d'impression algérienne (SIA), lesquelles constituent «des boulets pour la Simpral et l'Enap». «C'est une autre forme de soutien à la presse algérienne, le papier presse est acquis au prix du marché mondial mais il est soutenu», a-t-il indiqué notant que les coûts d'impression remontent aux années 1990, ce qui est en-deçà de la vérité du marché. Faisant savoir que le total des tirages est de 900.000 exemplaires/jour, M. Kaouane a fait savoir que des tentatives sont en cours pour trouver une solution aux difficultés financières des mauvais payeurs, relevant que la situation s'est accentuée par la crise économique actuelle.

S'agissant de la reconfiguration du secteur marchand de la presse par le Conseil des Participations de l'Etat (CPE), il a fait savoir qu'outre le Groupe Presse écrite ayant réuni 6 titres publics, deux autres groupes seront créés: le Groupe Edition et Publicité et le Groupe Imprimeries.

26 quotidiens et 34 hebdomadaires disparus depuis 2014

Un total de 26 quotidiens et 34 hebdomadaires ont disparu du paysage médiatique national depuis 2014, a fait savoir M. Kaouane, relevant toutefois, qu'en dépit de cette situation, celui-ci reste «dense», avec l'existence encore de 140 titres.

Néanmoins, il n'a pas exclu que d'autres titres puissent disparaître à l'avenir, considérant que cela est une conséquence évidente d'une crise économique et purement financière.

«Il n'échappe à personne que nous sommes en crise, le modèle économique est devenu obsolète partout dans le monde», a-t-il observé, évoquant «la fulgurante progression» d'internet et de toutes les passerelles qu'il peut offrir ainsi que l'influence grandissante des médias électroniques et des réseaux sociaux.

Autant de paramètres qui, selon lui, posent un «problème existentiel pour les médias classiques», d'où l'impératif «de repenser le métier», a-t-il ajouté.

«La presse doit absolument faire sa mue et mettre le pied dans le XXI^e siècle marqué par le défi du numérique.

Pour être attractive et reprendre ses lettres de noblesse, celle-ci doit revenir à sa vocation initiale et universelle, celle d'informer», a-t-il préconisé.

«La question de savoir si les médias publics subissent de la censure, le ministre a affirmé le contraire, partant de sa propre expérience et a fortement plaidé pour l'existence de «débat contradictoires» dans la scène médiatique nationale.

EL-OUED:

M.Mermouri : «Encourager l'investissement touristique pour diversifier les ressources de l'économie nationale»



Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Hacène Mermouri, a mis l'accent, hier à El-Oued, sur l'encouragement de l'investissement touristique pour diversifier les ressources de l'économie nationale.

«Il appartient d'encourager l'investissement touristique et de mettre en œuvre les orientations de l'Etat portant ouverture des nouvelles perspectives de diversification de l'économie nationale, de production et de services, pour accroître la valeur du produit intérieur brut», a indiqué le ministre lors d'une rencontre régionale sur «le rôle de l'investissement touristique dans le soutien de l'économie nationale».

L'Etat œuvre à répondre aux besoins des opérateurs et à aplanir les contraintes susceptibles d'entraver la relance du secteur du tourisme, notamment celles liées au foncier touristique, à l'accélération des procédures d'octroi du permis de construction, en sus des mesures incitatives et avantages préconisés par l'Etat et l'octroi de prêts bancaires, a-t-il souligné.

Il appartient aussi de revoir le Schéma directeur d'aménagement touristique (SDAT) et de le mettre au diapason des exigences actuelles pour impliquer le secteur du tourisme dans le développement économique du pays, a estimé M. Mermouri, avant de plaider pour l'implication de l'ensemble des acteurs dans la promotion de la destination touristique algérienne sur les marchés mondiaux.

Cette rencontre, à laquelle ont pris part, outre des responsables centraux, les représentants du secteur, des opérateurs économiques et touristiques issus de 14 wilayas du Sud du pays, a été mise à profit pour enrichir et échanger des idées, examiner la situation de l'investissement touristique, identifier les contraintes entravant le développement touristique et de suggérer les solutions appropriées.

Les travaux de cette rencontre se sont déroulés en trois ateliers se penchant sur l'examen des défis et enjeux de l'investissement touristique au Sud du pays, la problématique du foncier touristique et le développement du tourisme thermique dans le Sud.

PARLEMENT

Raouya : «Le financement non conventionnel sera accompagné de réformes structurelles pour rétablir les équilibres financiers»

Le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, a affirmé lundi à Alger que l'adoption du mode de financement non conventionnel sera accompagné par des réformes structurelles de nature à rétablir les équilibres financiers durant la période fixée dans le projet de loi complétant l'ordonnance 03-11, relative à la monnaie et au crédit, indique la Commission des affaires économiques et financières du Conseil de la nation.

Cette mesure exceptionnelle adoptée par le gouvernement pour une période déterminée vise à préserver le rythme de croissance économique et sociale que connaît le pays, a précisé M. Raouya lors de la présentation du projet de loi en question devant la commission des affaires économiques et financières au Conseil de la nation présidée par Abdelkader Bensalem, en présence du ministre des Relations avec le Parlement, Tahar Khaoua.

Le représentant du gouvernement a évoqué dans son exposé le contexte économique et financier particulier ayant motivé l'élaboration du projet de loi ainsi que les motifs qui ont amené le Gouvernement à adopter ce mode de financement non conventionnel, a ajouté le communiqué.

M. Raouya a expliqué que «l'adoption de ce mode de financement a pour ob-



jectif de couvrir les besoins du Trésor public, en tant que mesure exceptionnelle dont l'objectif premier est de préserver le rythme de croissance économique et sociale que connaît le pays.» Après avoir coté les préoccupations et les observations des membres de la Commission concernant plusieurs aspects, le ministre a fourni les explications nécessaires. La Commission s'attèle à l'élaboration de son rapport préliminaire sur le projet de loi complétant l'ordonnance 03-11.

Le projet de loi en question a été adopté dimanche dernier à la majorité par les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) lors d'une séance plénière. Ce projet de loi prévoit dans l'article 45 bis que la Banque d'Algérie procède, à titre exceptionnel et durant une période de cinq années, l'achat direct-

ment de titres émis par le Trésor pour la couverture des financements du Trésor et le financement de la dette publique interne et permettre au trésor, s'il est nécessaire, de financer le Fonds national d'investissement (FNI), dans le cadre des contributions de l'Etat aux investissements ou des financements à long terme de programmes publics d'investissement.

Ce projet complète les dispositions de l'ordonnance N 03-11 du 27 Djoumada el Thani 1424 correspondant au 26 août 2003, relative à la monnaie et au crédit, amendée et complétée par l'article 45 bis. L'article 45 bis stipule: la banque d'Algérie procède, à titre exceptionnel et durant une période de cinq années, à l'achat directement auprès du trésor, de titres émis par celui-ci à l'effet de participer notamment - à la couverture des besoins de financement du trésor, - au financement de la dette publique interne - et au financement du Fonds national d'investissement (FNI).

Il constitue un mécanisme d'accompagnement de la réalisation d'un programme de réformes structurelles économiques et budgétaires, devant aboutir, au plus tard, à l'issue de la période susvisée, notamment au rétablissement - des équilibres de la trésorerie.

- de l'équilibre de la balance des paiements.

Un mécanisme de suivi de la mise en œuvre de cette disposition, par le Trésor et la Banque d'Algérie, est défini par voie réglementaire.



Le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, a assuré hier à Tizi-Ouzou que le recours au gaz de schiste pour diversifier les sources d'énergie «ne néglige pas le volet santé publique».

Le ministre qui effectuait une visite de travail dans cette wilaya, a souligné que la consommation nationale en énergie fossile est en continue augmentation.

«Le recours à l'exploitation au gaz de schiste, prévu dans le cadre de la politique gouvernementale de diversification des sources d'énergie, ne se fera pas au détriment de la santé de la population», a-t-il rassuré dans une déclaration à la presse.

Il a observé que les techniques d'exploitation ont beaucoup évolué et que la fracturation hydraulique verticale qui s'effectuait en profondeur a été délaissée au profit d'une autre méthode de forage horizontale qui permet de préserver les eaux souterraines de toute forme de pollution

GAZ DE SCHISTE : Guitouni : « La diversification des sources d'énergie, une nécessité qui prend en compte la santé publique »

chimique ce qui a permis à des pays tels que les Etats-Unis, la Chine et l'Argentine d'exploiter cette ressource.

M. Guitouni a expliqué qu'actuellement, le tiers de la production (gaz, pétrole, essence, gaz naturel) est consommée en Algérie, l'autre tiers est exporté et le dernier tiers est réinjecté pour maintenir les puits en pression.

«Si on continue à consommer sans penser à augmenter nos capacités de production, d'ici 2025 toute notre production sera destinée à la consommation nationale», a-t-il mis en garde.

L'exploitation du gaz de schiste offre à l'Algérie l'opportunité d'augmenter sa production pour honorer ses engagements nationaux et internationaux, a-t-il dit, ajoutant qu'un plan de communication «soutenu» sera lancé en direction de la population pour lui fournir toutes les explications nécessaires concernant l'exploitation de cette énergie non conventionnelle. Le Ministre a informé que l'Etat est en train de former le personnel qui sera

chargé de l'exploitation du gaz de schiste.

Cette exploitation se fera par des Algériens avec un éventuel recours à l'expertise et à l'expérience étrangère, a-t-il observé, assurant que «rien ne se fera avant que nous ayons expliqué au peuple que ça ne sera pas nocif».

A ce propos, il a rappelé que le projet d'amendement de la loi sur les hydrocarbures est en cours de préparation par des spécialistes pour répondre aux défis actuels du secteur de l'énergie et améliorer l'attractivité du pays en direction des partenaires étrangers, notamment dans la prospection et l'exploitation des hydrocarbures, a-t-il dit, en réaffirmant que ces amendements «ne toucheront pas à la règle 51/49».

S'agissant des énergies renouvelables, M. Guitouni a fait savoir que le programme du solaire sera poursuivie pour atteindre plus de 4000 mégawatts.

Il a toutefois insisté sur la nécessité d'aller à une fabrication nationale des panneaux photovoltaïques.

PROTECTION DE CONSOMMATEURS:

Le ministre du Commerce examine des propositions avec deux associations

Le ministre du Commerce, Mohamed Benmerradi a reçu dimanche les représentants de deux associations de protection du consommateur avec lesquels il a examiné une série de propositions visant à élargir la coopération en faveur de la sécurité alimentaire du consommateur, a indiqué un communiqué du ministère.

S'inscrivant dans le cadre des rencontres de concertation avec les différents acteurs et professionnels du secteur du commerce, les deux entretiens ont eu lieu entre le ministre et le président de l'Union nationale de protection du consommateur, Harzelli Mahfoudh et le président de l'association El Aman pour la protection du consommateur, Hacène Manouar, selon le communiqué.

Les représentants des deux associations ont «proposé l'élargissement de la coopération et du partenariat avec le

secteur du commerce en vue de protéger le consommateur et lui assurer la sécurité alimentaire», appelant à davantage de rencontres de concertation et d'ateliers de formation à même de leur offrir de plus grandes opportunités dans leur travail de proximité et de sensibilisation. Le ministre a salué l'effort consenti par les différentes organisations et associations de protection du consommateur qui «font désormais des propositions et oeuvrent pour la promotion du travail collectif», invitant ses hôtes, et à travers eux les autres associations, à «persévérer dans l'effort au service de l'intérêt général, en s'intéressant aux moyens modernes de communication pour toucher le consommateur à travers les réseaux sociaux sans pour autant négliger l'action de proximité qui demeure essentielle», indique le communiqué.

APS



CÉLÉBRATION DU 55^E ANNIVERSAIRE DE LA DIPLOMATIE ALGÉRIENNE

SELON DES DIPLOMATES
ALGÉRIENS ET DES
AMBASSADEURS

ACCREDITÉS EN ALGÉRIE

La diplomatie algérienne a accompli d'importantes réalisations en matière de défense des causes justes

Des diplomates algériens et des ambassadeurs accrédités en Algérie, ont affirmé dimanche à Alger que la diplomatie algérienne a accompli d'importantes réalisations qui ont contribué à l'ériger en exemple à suivre au niveau arabe, africain et international, dans la défense des causes justes sans marchandage sur les positions politiques.

Dans une allocution prononcée à l'occasion de la célébration du 55^e anniversaire de la Journée de la diplomatie algérienne, organisée dimanche par le ministère des Affaires étrangères au Centre international des conférences (CIC - Club des pins), le doyen des ambassadeurs, Abdelmadjid Fasla a affirmé que la diplomatie algérienne avait accompli de «grandes réalisations» au cours des dernières années.

Ces réalisations s'expliquent, selon M. Fasla, à l'attachement de l'Algérie «à ses principes immuables hérités de son action de libération durant la révolution du 1^{er} Novembre», et qu'elle a défendu de génération en génération en vue d'instaurer la justice, la liberté et l'égalité, notamment le droit des peuples à l'autodétermination, leur liberté, la non ingérence dans les affaires internes des pays, le respect de leur souveraineté et la résolution des crises par les voies pacifiques à travers le dialogue et la concertation.

Le doyen des ambassadeurs a ajouté que plusieurs ambassadeurs et diplomates algériens, œuvrent toujours sous la direction du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, à parfaire l'action diplomatique, particulièrement à la lumière de la conjoncture que connaît le monde. Par ailleurs, M. Fasla a indiqué que la solution définitive aux questions sécuritaires ne saurait venir qu'à travers «une coopération internationale, et une négociation incluant l'ensemble des parties concernées, loin des initiatives individuelles et des menaces d'intervention militaires, de la politique du repli ou de l'imposition de pressions sur les pays».

Il a également appelé les jeunes diplomates à faire preuve de persévérance, d'être constamment à l'affût des mutations politiques, économiques, culturelles et sociales que connaît notre pays, à maîtriser les langues étrangères et les nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Pour sa part, l'ambassadeur de la République arabe sahraoui en Algérie, Bouchraya Hamoudi a indiqué à l'APS que la diplomatie algérienne qui a à tout temps défendu les causes justes dans le monde «est un modèle et un exemple» à suivre au niveau arabe, territorial et internationale en matière de défense des causes justes sans marchandage sur les positions politiques. M. Bouchraya a affirmé que «ces positions et principes immuables» ont été acquis par l'Algérie à travers sa glorieuse Révolution.

La diplomatie algérienne-poursuit l'ambassadeur- a prouvé son efficacité à plus d'une occasion et dans de nombreux fora internationaux, à travers sa reconnaissance du droit légitime du peuple sahraoui à l'autodétermination et son soutien à sa cause juste. L'Algérie a été parmi les pays qui ont joué «un rôle essentiel» dans la vulgarisation et le soutien de la cause sahraoui.

De son côté, l'ambassadeur de la Palestine à Alger, Louay Aissa, a mis l'accent sur le fait que la diplomatie algérienne ait marqué de ses empreintes plusieurs causes, à leur tête, la cause palestinienne et l'Afrique du Sud, soulignant que cette diplomatie qui avait émergé de la Guerre de libération nationale a été en mesure d'allier la lutte armée à une aspiration à l'indépendance par les voies pacifiques, auxquelles le colonisateur français s'est montré insensible dès le départ, jusqu'à ce que la lutte aboutisse, et par voie de conséquence, les mécanismes de négociation qui ont mené à l'indépendance de l'Algérie.

L'Algérie, étant consciente de l'importance de l'unité et de la réconciliation nationales a «grandement et indirectement» influé en faveur de la concrétisation de l'unité palestinienne, et à travers ses rencontres continues avec les parties palestiniennes dans la discrétion et en adoptant une diplomatie sereine, elle a essayé de rapprocher les points de vue, loin des projecteurs, chose qui a été couronnée dernièrement d'une réconciliation entre les parties palestiniennes, laquelle est considérée comme une étape historique vers l'établissement de l'Etat de Palestine, a-t-il soutenu. Le diplomate palestinien, a en outre, souligné que l'Algérie n'a pas failli à son soutien à la Palestine, et ce, en dépit de la situation économique et sécuritaire qu'elle traversait et figure toujours parmi les pays qui apportent leur soutien matériel et politique à la cause palestinienne. L'ambassadeur d'Arabie Saoudite, Sami Salah, a affirmé que la diplomatie algérienne a prouvé ses compétences à résoudre plusieurs questions régionales et internationales. La journée de la diplomatie algérienne est célébrée le 8 octobre de chaque année. C'est un événement qui coïncide avec le jour où le premier président de l'Algérie indépendante, feu Ahmed Ben Bella, avait hissé le drapeau algérien au siège des Nations Unies à New York le 8 octobre 1962.

Messahel : «L'action diplomatique algérienne a connu un saut qualitatif depuis 1999»

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel a affirmé dimanche que l'action diplomatique algérienne avait connu un «saut qualitatif» suite à l'élection en 1999 du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, qui a consacré les principes de la diplomatie algérienne et lui a permis de recouvrer sa place comme un partenaire fiable dans le règlement de toutes les questions territoriales et régionales.

S'exprimant au cours de la commémoration du 55^e anniversaire de la diplomatie algérienne, organisée au Centre International des Conférences (CIC), Abdelatif-Rahal, M. Messahel qui présidait la cérémonie, a affirmé que «l'action diplomatique algérienne a connu un saut qualitatif suite à l'élection en 1999 du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika qui a consacré les principes de la diplomatie algérienne, grâce à sa sagesse, notamment après la mise en œuvre de la politique de la concorde civile et de la réconciliation nationale qui a apaisé la situation interne et remis l'Algérie sur la voie de la paix, de la concorde civile et sociale et de la croissance économique».

Grâce à cette politique éclairée, «les acquis politiques se sont renforcés et la diplomatie algérienne a réussi à refaire entendre sa voix dans les fora internationaux et a recouvert sa place de partenaire fiable dans le règlement des affaires territoriales et régionales», a ajouté le ministre.

L'Algérie a réussi, en dépit de la souffrance qu'elle a connue durant la période du terrorisme devant le silence et l'insouciance du monde, grâce à «la sagesse de son président, la résistance de son peuple et de ses institutions militaires et sécuritaires, à vaincre ce fléau alors que le communautarisme international n'était pas encore consciente de la dangerosité de ce fléau sur la paix et la sécurité internationales, et a appelé à mettre en stratégie internationale inclusive pour combattre ce dangereux fléau, démanteler ses réseaux de soutien logistiques et assécher ses sources de financement», a rappelé M. Messahel.

C'est aussi grâce à cette expérience leader, poursuit le chef de la diplomatie algérienne, que l'Algérie était devenue «une référence internationale incontournable en terme de lutte contre le terrorisme et un exemple à suivre concernant la politique de la réconciliation nationale».

Le ministre des Affaires étrangères a souligné que la célébration de la Journée nationale de la diplomatie algérienne qui intervient chaque année le 8 octobre, date qui a vu l'Algérie hisser son drapeau à l'ONU, par le président défunt Ahmed Ben Bella, revêt une «importance capitale» car elle est venue consacrer une lutte nationale ardue, dont les objectifs ont été définis par la révolution du 1^{er} Novembre, qui a-t-il dit a placé «l'action diplomatique comme base de soutien à la lutte armée et du recouvrement de la souveraineté nationale, devenant ainsi une source d'inspiration à ceux qui se sont engagés dans la lutte diplomatique, partant du sommet de Bandung jusqu'aux négociations d'Evian, et ce sans aucune forma-



tion préalable ayant toutefois pour seule référence, leur amour pour leur patrie et leur foi en la justesse de sa cause».

«L'Algérie indépendante demeurera attachée aux principes nobles ancrés par la guerre de la révolution nationale, et les a érigés en doctrine enracinée que les changements survenant sur la scène territoriale et internationale ne sauraient déstabiliser», a affirmé M. Messahel.

M. Messahel a rappelé, à cette occasion, le soutien apporté par l'Algérie à plusieurs peuples ainsi que ses contributions au règlement de plusieurs causes, à leur tête, son soutien au droit légitime de la cause palestinienne à l'émancipation et à l'édification de son état indépendant avec Al-Qods comme capitale, outre les efforts qu'elle fournit en faveur de la décolonisation de l'Afrique, à travers son soutien au droit légitime du peuple sahraoui à l'autodétermination par l'organisation d'un référendum supervisé par les Nations-Unis conformément à la légalité internationale et aux résolutions onusiennes y afférentes.

Parmi les étapes reluisantes de l'histoire de la diplomatie algérienne, M. Messahel en a évoqué quelques unes, à l'instar de l'accueil par l'Algérie du 4^e Sommet des pays non-alignés en septembre 1973, qui a réalisé, a-t-il dit, «un saut qualitatif» dans la lutte des pays en voie de développement à travers la mise en place des premiers concepts pour la création d'un ordre économique mondial juste qui prend en considération les droits et intérêts de ces pays.

M. Messahel a également abordé certains succès de la diplomatie algérienne sous la direction de M. Abdelaziz Bouteflika, lors de sa présidence de la 29^e Assemblée générale de l'ONU en 1974, par l'adoption de revendications et la prise de deux décisions historiques, à savoir l'opportunité donnée par le défunt président, Houari Boumediène, à Yasser Arafat se s'adresser aux dirigeants du monde, de la tribune des Nations unies et l'expulsion du représentant de l'apartheid de l'Assemblée gé-

nérale à cause des pratiques racistes de ce système. Selon le même responsable, le nom de l'Algérie «s'est lié étroitement» aux démarches pacifiques visant à concrétiser la paix et régler les conflits par la voie du dialogue dans le respect de la souveraineté des pays et de leur unité territoriale, et la non-ingérence dans leurs affaires internes, ce qui lui a permis d'occuper «une place prestigieuse» au sein de la communauté internationale.

En témoignent le règlement du conflit frontalier opposant l'Irak à l'Iran en 1975, la fin de la crise des otages américains en 1981 et du conflit entre l'Éthiopie et l'Érythrée en 2002, ainsi que la conclusion d'un accord de paix entre les parties inter-maliennes.

Aussi, l'Algérie n'a ménagé aucun effort en vue de parvenir à une solution politique dans le pays frère la Libye à travers le dialogue inclusif et la réconciliation, et poursuit toujours son soutien aux efforts des Nations unies, en vue de trouver une solution politique durable à la crise, afin de préserver l'intégrité de son territoire et l'unité de son peuple.

Le Chef de la diplomatie algérienne a également évoqué le rôle leader de l'Algérie en termes de relance de l'Afrique, et dont le Sommet de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), tenu à Alger en 1999, «était un départ décisif pour l'Algérie dans les domaines de la politique, gouvernance, et développement durables». L'occasion de la célébration de la Journée de la diplomatie algérienne se veut une étape pour se remémorer les diplomates algériens qui ont payé de leur vie en accomplissant leur noble mission, et qui demeurent-poursuit M. Messahel- un exemple à suivre pour les générations montantes.

Dans ce contexte, M. Messahel cite, le ministre des Affaires étrangères, feu Mohamed Seddik Benyahia et quelques uns de ses camarades, alors qu'ils tentaient de résoudre le conflit entre l'Irak et l'Iran, ainsi que la disparition de Belaroussi Ali, Azzedine Belkadi en Irak, de Touati Tahar et d'autres figures de la diplomatie algérienne.

Messahel dément tout refus de l'Algérie d'octroyer des visas aux touristes étrangers

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel a démenti, dimanche à Alger, le refus de l'Algérie d'octroyer des visas aux touristes étrangers ou toute entrave aux agences touristiques dans ce domaine.

Répondant aux questions des journalistes en marge de la célébration de la journée de la diplomatie algérienne, organisée au Centre international des conférences (CIC - Club des pins), M. Messahel a affirmé qu'il dément «catégoriquement» tous ce qui a été relayé au sujet d'un quelconque refus de notre part d'octroyer des visas aux touristes étrangers, ajoutant qu'il s'agissait d'un fait qu'on ne peut concevoir car l'Algérie est un pays sûr, classé selon l'Institut Galop au 6^{ème} rang mondial en terme de sécurité et de stabilité». S'agissant d'entraves qu'auraient rencontrées

des agences touristiques, pour l'obtention de visas, le ministre a indiqué avoir demandé au ministre du Tourisme et de l'Artisanat d'ouvrir une enquête à propos de cette question. Par ailleurs, le chef de la diplomatie algérienne a affirmé que «la présence de la Syrie au sein de la Ligue arabe est devenue nécessaire plus que jamais», relevant que «des choses changent et la Syrie réussira à vaincre le terrorisme comme l'a fait l'Irak».

Il a ajouté à ce propos que l'Algérie a été «parmi les trois pays ayant émis des réserves concernant la décision de gérer l'adhésion de la Syrie à la Ligue arabe, car elle refuse toute ingérence dans les affaires internes des pays et respecte leur souveraineté».

ALGÉRIE - RUSSIE L'Algérie et la Russie ont «les possibilités» de développer «un partenariat mutuellement avantageux»

L'Algérie et la Russie ont «les possibilités» de développer «un partenariat mutuellement avantageux dans beaucoup de domaines», a indiqué dimanche le Premier ministre russe Dmitry Medvedev, soulignant le que l'Algérie est «un partenaire fiable, au rôle clé dans le continent africain».

«L'Algérie joue un rôle important en Afrique du Nord. Elle est l'un des Etats-clés de cette région stratégique.

Qui plus est, Alger est un partenaire très fiable et ouvert à la coopération dans beaucoup de domaines», a indiqué le Premier ministre russe à l'APS à la veille de sa visite officielle en Algérie (Lire l'entretien intégral sur www.aps.dz).

L'Algérie et la Russie envisagent, à l'occasion de la visite de M. Medvedev, de signer plusieurs accords de partenariat dans différents domaines afin de hisser davantage le volume des échanges bilatéraux qui a doublé l'année dernière pour atteindre près de 4 milliards de dollars.

M. Medvedev s'est dit convaincu que les deux pays «ont les possibilités pour développer leur partenariat», citant à ce propos le rôle-clé de la Commission intergouvernementale mixte russo-algérienne de coopération commerciale, économique, scientifique et technique qui a tenu sa 8e réunion en septembre dernier à Alger.

Cette Commission intergouvernementale a permis aux deux parties de tracer «des projets de coopération dans les domaines de l'industrie, des transports, du bâtiment, de la géologie, de l'agriculture, de la santé publique, de la science, de l'espace et de l'informatique», a rappelé M. Medvedev, confirmant la disponibilité de son pays à «offrir le soutien à nos partenaires algériens qui travaillent actuellement à transformer leur pays en centre industriel et énergétique régional de l'Afrique du Nord».

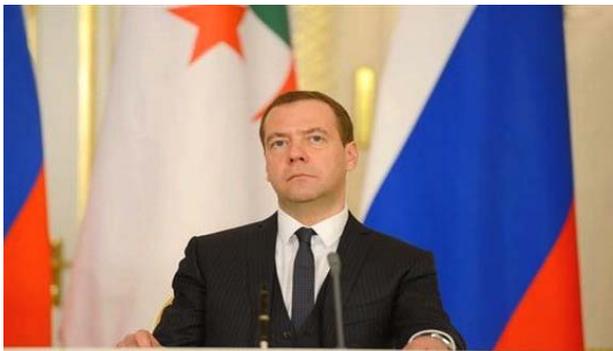
La dynamique de partenariat est aussi la résultante d'un «dialogue instauré entre les entrepreneurs, parallèlement à l'évolution des contacts gouvernementaux» s'est-il félicité, estimant que les multiples forums d'affaires «contribuent à renforcer les liens entre les milieux d'affaires et posent les fondations de nouveaux projets conjoints (...) Les gouvernements des deux pays doivent créer les conditions les plus confortables possibles pour les entrepreneurs afin qu'ils puissent profiter au maximum de ces opportunités». A titre d'illustration, le Premier ministre a indiqué que juste après la tenue à Alger de la 8e réunion de la commission intergouvernementale bilatérale, des représentants de grandes entreprises russes telles que Gazprom, Transneft, Novatek, Inter RAO - Engineering, Ouralvagonzavod et beaucoup d'autres se sont rendus en Algérie avec une mission d'affaires.

«Un accent particulier a été mis sur l'élargissement de la coopération dans le domaine des investissements», a-t-il dit.

LE MINISTRE DES AE, M.MESSAHEL L'A AFFIRMÉ : La visite du Premier ministre russe en Algérie inaugurera «une nouvelle étape» dans l'élargissement des relations distinguées entre les deux pays

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a affirmé dimanche à Alger, que la visite du Premier ministre de la Fédération de Russie, Dmitry Medvedev en Algérie, «à compter d'aujourd'hui, inaugurera «une nouvelle étape dans l'élargissement des relations distinguées entre les deux pays».

S'exprimant en marge de la célébration de la journée de la diplomatie algérienne organisée au Centre international des conférences (CIC - Club des pins), M. Messahel a déclaré que la visite de M.



**Partenariat stratégique
et liens historiques**

La Déclaration de partenariat stratégique signée en 2001 par les deux pays, a donné «une nouvelle impulsion» aux relations bilatérales, puisque «nos deux pays coopèrent avec succès dans de nombreux secteurs, de l'énergie à la politique internationale», selon Medvedev qui rappelle toutefois que le partenariat entre l'Algérie et la Russie a commencé en vérité «depuis plusieurs décennies».

Evoquant la Guerre de libération de l'Algérie contre le colonialisme français, le Premier ministre russe a rendu hommage aux Algériens qui «défendaient leur droit de mener une vie libre et de construire leur Etat indépendant. Le droit à leurs rêves. Cette aspiration à l'indépendance et la volonté de réussir rapprochent nos peuples».

Le Premier ministre russe a mis l'accent en outre sur le soutien apporté par son pays à «l'Algérie nouvelle», dans la formation des cadres au lendemain de l'indépendance.

Reconnaissant que la chute de l'URSS «a malheureusement mis fin à de nombreux projets ambitieux», M. Medvedev a indiqué : «nous rattrapons actuellement ce retard.

Je suis certain que ma visite en Algérie servira à renforcer davantage l'amitié et le partenariat mutuellement avantageux entre la Russie et l'Algérie (...) depuis des années, l'Algérie fait partie des partenaires commerciaux et économiques principaux de la Russie en Afrique et dans le monde arabe».

Similitude des positions vis-à-vis des questions d'actualité

Evoquant la similitude des positions de l'Algérie et de la Russie sur plusieurs questions d'actualité internationale, Medvedev a remarqué que les deux pays se prononcent «pour le renforcement du

rôle central de l'ONU et de son Conseil de sécurité dans le maintien de la paix et de la sécurité, pour la multipolarité», ajoutant que les deux Etats sont «solidaires dans l'affirmation que les conflits régionaux doivent être résolus par les moyens diplomatiques sur la base de la Charte de l'ONU et du principe de primauté du droit international».

La Russie et l'Algérie ont «des positions très proches sur le fait que les peuples de toutes les régions peuvent et doivent décider eux-mêmes de leur sort, résoudre eux-mêmes leurs problèmes intérieurs de manière pacifique, sans violence, par le dialogue et en s'appuyant sur le droit.

Aucune ingérence extérieure n'est ici acceptable», a poursuivi Medvedev.

Il s'agit là, pour lui, du «seul moyen de résoudre les conflits en Syrie, en Libye, au Yémen et au Mali».

C'est le seul moyen de libérer les populations des tragédies et des guerres, de leur offrir une chance de vivre une vie normale, calme et surtout paisible.

Le Premier ministre russe a surtout noté «la proximité de l'approche» algérienne et celle de la Russie face aux menaces telles que le terrorisme et le crime organisé transnational.

«Nous comprenons que la dissémination du terrorisme est aujourd'hui un défi réellement global, auquel on ne peut faire face qu'ensemble, de manière concertée et s'appuyant, encore une fois, sur le droit international», a-t-il soutenu. «Nous voudrions élargir notre coopération avec l'Algérie dans ces domaines.

Nous poursuivrons la concertation régulière de nos positions sur les questions de politique étrangère, notamment sur la situation au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, ainsi que dans la zone du Sahara-Sahel», a conclu le Premier ministre russe.

Medvedev, en Algérie durera deux jours, et ce, à l'invitation du Premier ministre, Ahmed Ouyahia. Cette visite qui intervient après la tenue, en septembre dernier, de la 8e Commission mixte pour la coopération, sera une occasion pour les deux pays d'approfondir et de consolider leur dialogue stratégique et leur coopération multiforme qui reposent sur la déclaration de partenariat conclue à Moscou en avril 2001, sous la supervision du président de la République, Abdelaziz Bouteflika et son homologue russe, Vladimir Poutine.

Moscou et Alger partagent le principe de primauté du droit international

Moscou et Alger partagent, sur nombre de questions d'actualité internationale, des positions similaires fondées sur le respect de la Charte de l'ONU et du principe de primauté du droit international, a indiqué le Premier ministre russe Dmitry Medvedev, dimanche à l'APS, à la veille de sa visite à Alger (Lire l'entretien intégral sur www.aps.dz).

«La Russie et l'Algérie ont des positions très proches sur le fait que les peuples de toutes les régions peuvent et doivent décider eux-mêmes de leur sort, résoudre eux-mêmes leurs problèmes intérieurs de manière pacifique, sans violence, par le dialogue et en s'appuyant sur le droit», a déclaré Dmitry Medvedev.

Pour le Premier ministre russe, «aucune ingérence extérieure n'est ici acceptable».

C'est le seul moyen de résoudre les conflits en Syrie, en Libye, au Yémen et au Mali.

C'est le seul moyen de libérer les populations des tragédies et des guerres, de leur offrir une chance de vivre une vie normale, calme et surtout paisible».

La Russie tout comme l'Algérie se prononcent, par ailleurs, sur le «renforcement du rôle central de l'ONU et de son Conseil de sécurité dans le maintien de la paix et de la sécurité, pour la multipolarité», a ajouté Dmitry Medvedev, affirmant que les deux pays sont également «solidaires dans l'affirmation que les conflits régionaux doivent être résolus par les moyens diplomatiques sur la base de la Charte de l'ONU et du principe de primauté du droit international».

Face aux menaces que constituent le terrorisme et le crime organisé transnational, le Premier ministre russe note, à ce propos, que l'approche de son pays converge avec celle de l'Algérie.

«Nous comprenons que la dissémination du terrorisme est aujourd'hui un défi réellement global, auquel on ne peut faire face qu'ensemble, de manière concertée et en réunissant toutes les forces possibles», a-t-il dit, ajoutant que «tous les Etats doivent mettre de côté leurs ambitions et divergences pour se réunir au nom de la défaite de l'EI (ndlr, groupe terroriste auto-proclamé «Etat islamique») et des autres groupes extrémistes qui ont, sans aucune exagération, lancé un défi à la civilisation humaine».

Exprimant la volonté de la Russie à élargir sa coopération avec l'Algérie dans ces domaines, M. Medvedev a conclu que les deux pays «poursuivront la concertation régulière» de leurs positions sur les questions de politique étrangère, notamment sur la situation au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, ainsi que dans la zone du Sahara-Sahel».

AÏN TÉMOUCHENT: 3.200 logements publics locatifs prêts pour l'attribution

Quelque 3.200 logements publics locatifs (LPL) sont prêts pour attribution à travers les communes de la wilaya d'Aïn Témoûchent, a-t-on appris du directeur de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI).

Mohammed Brahim Okbi a indiqué que ce quota d'habitats dont les travaux sont achevés est mis à la disposition des comités de daïras chargés de leur distribution.

Ces logements devront être livrés à leurs propriétaires avant la fin de l'année en cours ou au courant du premier trimestre de l'année prochaine.

Les services de l'OPGI insistent sur la livraison des logements publics locatifs qui doit être accompagnée par l'opération d'aménagement externe des sites d'habitation et leur raccordement aux réseaux de voirie, d'AEP, d'électricité et de gaz.

L'OPGI d'Aïn Témoûchent recense 16.940 logements publics en cours de réalisation dont 5.490 logements au titre du programme de réinsertion de l'habitat précaire (RHP), a indiqué le directeur de l'OPGI.

Pour rappel, la wilaya d'Aïn Témoûchent a enregistré, l'année dernière, la réception de 4.695 logements dont 1.453 LPL, 1.788 habitations rurales, 700 logements location-vente (AADL), 363 logements promotionnels aidés (LPA), 281 sociaux participatifs (LSP) et 110 LPP.

AZEFFOUN (TIZI-OUZOU) : Pas de cas de fièvre typhoïde à Achouva

La femme admise le 28 septembre dernier, au CHU de Tizi-Ouzou, n'est pas atteinte de fièvre typhoïde, tel que c'était suspecté, a-t-on appris, dimanche, de sources sanitaires.

Cette dame de 50 ans, originaire du village Achouva dans la commune d'Azeffoun (60 km au nord de Tizi-Ouzou) et qui souffrait entre autre, de fièvre, de vomissements et de diarrhée, est atteinte d'une autre maladie, selon l'analyse des prélèvements effectuée sur cette patiente, a indiqué à l'APS, le chef de service prévention à la direction locale de la santé et de la population, le Dr. Azeddine Astouati.

Ce même responsable a affirmé que cette malade est prise en charge pour une autre maladie non épidémiologique, et qu'aucun autre cas n'a été signalé. Le service prévention a saisi l'occasion pour rappeler les mesures à observer pour tout consommateur d'eau de sources et de puits individuels, et qui n'est pas traitée contrairement à celle du robinet.

Il s'agit principalement de l'ajout de deux gouttes d'eau de Javel dans chaque litre d'eau a rappelé le Dr. Astouati. Les citoyens ont été également invités à procéder au nettoyage des sources et autres puits. Ce même médecin a rappelé, à ce propos, que jadis, les villageois procédaient au nettoyage des sources une fois par an, généralement au mois d'octobre à la fin de la période d'été et à l'arrivée des premières pluies. Des consignes préventives que les habitants du village Achouva ont aussitôt mis en application en organisant, hier samedi, une vaste campagne de nettoyage des sources du village, qui n'ont pas fait l'objet d'un assainissement depuis plusieurs années, a-t-on appris de sources locales.

APS

TLEMCEN: Une superficie de 172.000 ha ciblée par la campagne labours-semailles

La campagne labours-semailles, lancée dernièrement dans la wilaya de Tlemcen, cible une superficie de 172.500 hectares, a-t-on appris dimanche auprès de la direction des services agricoles.



Le chef de service réglementation de la production et appui technique à la DSA, Benzamra Abderrahim a indiqué que la superficie à emblaver est répartie en 51.150 ha pour le blé dur, 40.650 ha pour le blé tendre, 75.700 ha pour l'orge et 5.000 ha pour l'avoine. Les céréaliculteurs se sont lancés dans la préparation du sol réservé à la culture céréalière avant l'épandage des semis en novembre prochain. Pour assurer la réussite de la campagne labours-semailles,

4.860 tracteurs, 220 semoirs, 3.400 engins de préparation du sol et 260 de semis ont été mobilisés, a-t-on fait savoir. Une commission de wilaya a été créée pour le suivi de la campagne en activant le guichet unique à travers 19 annexes de la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) depuis le 1er août dernier, en vue de faciliter l'acquisition des semences, des engrais et des intrants disponibles en abondance. Il a été relevé 180 demandes pour bénéficier du crédit

Rffig depuis l'ouverture du guichet unique où 157 demandes ont été évaluées pour un montant global octroyé de 172 millions DA, a-t-on encore indiqué. L'accompagnement des céréaliers porte sur le soutien à l'acquisition des engrais, des semences et des intrants ayant enregistré une baisse de 20 pour cent du prix de référence.

La superficie agricole utile a atteint, dans la wilaya de Tlemcen, 350.285 ha dont 22 pc en zones pastorales.

BOUMERDÈS : Un café littéraire aux Issers pour célébrer le 4^e art

Le 4^e art est l'honneur dans la ville des Issers (Est de Boumerdes), à la faveur d'un café littéraire et artistique, dont la première édition a été ouverte dans la soirée de samedi, sous le signe un discours sur les planches.

Abritée par la maison de jeunes Ali Ben Fetoum, la manifestation, qui se veut périodique (tous les 15 jours), est organisée par l'association théâtrale Cirta, avec pour objectif la mise en lumière des réalisations de cette association, dont notamment celles lui ayant valu des distinctions à l'échelle nationale.

De nombreuses figures théâtrales et artistiques locales et nationales, en plus de chercheurs du domaine, ont pris part à ce café littéraire, qui a vu la présentation de la pièce Homk Salim du défunt dramaturge Abdelkader Alloula, suivie d'un débat ouvert entre les critiques présents, sur cette œuvre présentée comme étant le premier monodrame de l'histoire du théâtre algérien.

Dans son allocution de présentation de ce monodrame, DR. Abdelkrim Ghribi de l'université de

Constantine a d'abord abordé la valeur artistique de cette œuvre de qualité supérieur, avant de souligner l'authenticité de la culture nationale chez Alloula, qui est reflétée dans toutes ses pièces, a-t-il estimé.

Les débats sur cette pièce ont été dirigés par l'artiste dramaturge Azzedine Daid.

«Nous nous sommes fixés pour objectif de mettre à l'honneur un figure du théâtre algérien à chacun des cafés littéraires que nous comptons organiser», a souligné le président de l'association Cirta Mohamed

Delssi, le but principal, étant, a-t-il ajouté, contribuer à la relance du 4^e art algérien, en assurant un cadre d'expression idoine pour les gens du domaine. Les participants à la manifestation ont loué la noblesse de l'initiative, tout en souhaitant qu'elle s'inscrive dans la durée. La 2^e édition de ce café littéraire est programmée pour le 21 octobre courant, avec la mise à l'honneur de la pièce El Alleg (Les Sangsues), du défunt Alloula, qui sera débattue en présence du dramaturge Omar Fetmouche.

KHENCHELA Un million de m³ d'eau supplémentaire au profit des agriculteurs de la région Sud

Un volume d'eau supplémentaire d'un (1) million m³, destiné à l'irrigation, a été accordé aux agriculteurs de la région Sud de la wilaya de Khenchela, a indiqué dimanche, à l'APS, le directeur des ressources en eau (DRE), Mohamed Boudjeltia. La décision d'octroyer une quantité supplémentaire d'eau aux agriculteurs, depuis le barrage de Babar, intervient en réponse aux requêtes formulées par ces derniers, tout en contribuant à la protection de leur production agricole du phénomène de la sécheresse, a expliqué le même responsable.

Une partie de cette eau a été distribuée en urgence au profit des agriculteurs des communes d'El Ouedja et de Khirane qui activent tout au long du réseau de l'eau, en contrebas du barrage de Babar et ceux dont les terres agricoles se trouvent sur les abords de Oued El Arab, a-t-il précisé.

Ces mêmes agriculteurs ont bénéficié, selon M. Boudjeltia, durant la période comprise entre les mois de mars et août derniers, d'un autre volume d'eau de 5 millions m³ pour l'irrigation.

Une commission regroupant les directions des ressources en eau et des services agricoles ainsi que la daïra de Chechar sera «prochainement» installée pour élaborer un programme relatif à la gestion de cette quantité d'eau supplémentaire, destinée à l'irrigation, a-t-il signalé.

MILA : 13 hôtels d'une capacité de 1.200 lits en cours de réalisation

Au total 13 hôtels privés d'une capacité globale de 1.200 lits sont en cours de réalisation à Mila, a révélé dimanche le directeur local du Tourisme et de l'Artisanat, Abdallah Laâchouri. Deux hôtels parmi ces infrastructures hôtelières implantés à Chelghoum Laid et à Tadjjenanet (sud de Mila) d'une capacité d'accueil d'une centaine de lits, sont déjà achevés et n'attendent que l'activation des procédures de conformité pour qu'ils soient mis en service, a souligné le même responsable. Deux autres grands hôtels en cours de réalisation à Mila et Chelghoum Laid avec une capacité de 147 lits et 21 ailes seront ouverts au début de l'année 2018, a indiqué M. Laâchouri, faisant état de l'impact qu'auront ces réalisations dans la résolution du déficit en espaces d'accueil, une contrainte, a-t-il ajouté, ayant impacté le dérou-

lement d'importantes festivités culturelles, sociales et sportives. Environ 2.000 lits seront réceptionnés au cours des années 2019 et 2020, a fait savoir le même responsable, rappelant que le parc hôtelier de la wilaya ne compte actuellement que 310 lits au sein de 7 hôtels fonctionnels. Cette même source a révélé, par ailleurs, que 10 projets de construction de structures hôtelières, d'une capacité de 1.400 lits, ont reçu l'aval du ministère du Tourisme ainsi que les permis de construire, et dont les travaux n'ont pas été encore lancés. La wilaya de Mila recèle des potentialités touristiques de diverses natures en mesure de booster ce secteur d'activité et créer des postes de travail, notamment dans les régions de Beni Haroun, abritant le plus grands barrage du pays, et de Telegghma, ville réputée pour ses stations thermales.

ORAN

Huit personnes arrêtées dans des affaires de trafic de drogue

Les services de la sûreté de wilaya d'Oran ont arrêté huit personnes impliquées dans des affaires de trafic de drogue, lors d'opérations distinctes de la semaine dernière, a-t-on appris dimanche de ce corps de sûreté.

Les services de la 5^{ème} sûreté urbaine d'Oran ont réussi à démanteler une association de malfaiteurs spécialisée dans le trafic de drogue, composée de quatre membres âgés entre 24 et 35 ans, dont l'un est un repris de justice.

Un plan a été élaboré pour la mise hors d'état de nuire cette bande, qui s'est soldé par la saisie, dans le domicile de l'un de ses membres, d'une quantité considérable de comprimés psychotropes «ecstasy», d'une quantité de cocaïne et d'un



montant de 290.000 DA, a-t-on indiqué. Un lot important d'armes blanches prohibées dont des bâts de baseball et six téléphones portables ont été également saisis et une procédure judiciaire a été entamée pour traduire les prévenus devant la justice.

Pour leur part, les services de la 2^{ème} sûreté urbaine ont arrêté un dealer âgé de 20 ans en possession de 15 comprimés psychotropes de différentes dosages et ceux de la 1^{ère} sûreté urbaine ont appré-

hendé 2 personnes âgées de 20 et 23 ans en possession de 14 comprimés psychotropes, a-t-on fait savoir.

La police judiciaire de la sûreté de wilaya d'Oran a également mis hors d'état de nuire un dealer de psychotropes âgé de 40 ans sur la base d'informations dénonçant ses agissements de dealer à l'ouest de la ville d'Oran. Un plan mis en oeuvre a permis de l'arrêter en possession de 244 comprimés et d'armes blanches prohibées, selon la même source.

CHU ORAN : 450 angioplasties coronaires pratiquées chaque année

Quelque 450 angioplasties, des interventions consistant à traiter une artère coronaire rétrécie, sont pratiquées annuellement au service de cardiologie du CHU d'Oran, a indiqué hier à l'APS le chef de ce service.

L'angioplastie consiste à traiter des artères coronaires (les artères qui couronnent le cœur), a expliqué le Pr Ali Lahmar, ajoutant que la coronaropathie est considérée comme la première cause de mortalité dans

le monde.

Considérée comme une des techniques de la cardiologie interventionnelle, l'angioplastie consiste à traiter l'artère en la dilatant par le biais d'une sonde munie d'un ballon gonflable à son extrémité, a-t-il ajouté.

L'intervention se pratique sous anesthésie locale. Elle évite la chirurgie et permet de diminuer le taux de mortalité passant de 13% à 3%, selon une étude réalisée par le service de

cardiologie en 2013, a encore noté le spécialiste.

L'angioplastie est un traitement rapide qui permet d'intervenir dans le cadre de l'urgence, a souligné le Pr Lahmar, précisant que plus de 1.000 coronarographies, une technique d'imagerie médicale utilisée en cardiologie pour visualiser les artères coronaires en cas de suspicion de maladie coronarienne, sont par ailleurs pratiquées annuellement dans

son service. Ce chiffre qui paraît important ne répond toutefois pas à la demande en matière de coronarographies, les maladies coronariennes étant très fréquentes, a-t-il poursuivi. Le service compte augmenter le nombre de coronarographie au cours des prochains mois grâce à la réception d'une nouvelle salle et la consolidation de l'équipe médicale, a rassuré le spécialiste.

TIARET : Trois cas de paludisme enregistrés

Trois cas de paludisme ont été enregistrés dans la wilaya de Tiaret, a-t-on appris dimanche du directeur de la santé et de la population. Mahfoudh Orfi a indiqué que l'hôpital «Youcef Damerdjil» du chef-lieu de wilaya a accueilli, depuis le 28 septembre dernier, trois personnes d'une même famille présentant les symptômes du malaria. Il s'agit de la mère âgée de 35 ans et de ses deux enfants (2 et 4 ans) résidant à Tiaret, ont été transférés vers l'hôpital spécialisé en infections d'El Kettar (Alger) où ils ont reçu les

soins et ont quitté l'hôpital. Une commission d'experts de l'Institut national de santé publique d'Alger est arrivée dimanche à Tiaret pour effectuer une enquête sur les causes de cette infection en prélevant des échantillons sur des moustiques se trouvant dans la maison des trois personnes affectées.

Les causes restent inconnues sachant que le climat de la wilaya de Tiaret ne favorise pas l'existence de la moustique engendrant le paludisme. Il faut attendre les résultats des analyses de l'Institut national de santé publique

qui est doté d'un laboratoire compétent et qualifié pour se prononcer sur la question, a-t-on souligné. La direction de la santé et de la population de la wilaya de Tiaret a effectué des enquêtes dans ce sens s'appuyant sur un spécialiste en épidémiologie, membre de l'Organisation de la santé mondiale (OMS), qui a affirmé que les espèces de moustiques se trouvant dans la région ne causent pas cette maladie. La direction de la santé suppose qu'un insecte provoquant le paludisme serait introduite d'un autre pays.

AÏN TÉMOUCHENT : Saisie de 45 kg de kif traité

Les éléments de l'inspection divisionnaire des douanes d'Aïn Témoüchent ont procédé à la saisie de 45 kg de kif traité, a-t-on appris, dimanche de la chargée de communication de la direction régionale des Douanes d'Oran. Agissant sur informations, l'opération, menée samedi en collaboration de la brigade des douanes et de la sûreté, a permis d'intercepter deux véhicules touristiques au niveau de la RN n° 2 dans son tronçon reliant El Amria au chef-lieu de wilaya. La fouille des véhicules a permis de découvrir une quantité de 45 kg de kif traité et l'arrestation de cinq personnes dont deux femmes. Les deux véhicules utilisés dans le trafic de drogue, ont été également saisis, ajoute-t-on de même source. La valeur vénale de la marchandise prohibée saisie est de l'ordre de 2,7 millions DA.

ORAN : 3 jeunes condamnés à 20 ans de prison ferme par contumace pour appartenance à un groupe terroriste

Trois jeunes Oranais âgés entre 24 à 26 ans ont été condamnés, dimanche par le tribunal criminel d'Oran, à 20 ans de prison ferme par contumace, pour appartenance à un groupe terroriste. Selon l'arrêt de de renvoi, deux frères Z.O et Z.A âgés respectivement de 25 et 24 ans et leur compagnon H.K âgé de 26 ans ont rejoint le groupe terroriste «Daech» en Syrie en avril

2015. Les trois jeunes se sont rendus en Syrie en transitant par la Turquie à partir de l'aéroport «Houari Boumediène» (Alger). Lors de l'audience, les pères de Z.B et K.O ont déclaré que leurs enfants s'étaient rendus en Turquie comme touristes et qu'ils ignoraient leur intention. Toutefois, ils ont reconnu qu'après l'arrivée en Turquie, ils n'ont plus donné de leurs nou-

velles. En mars 2016, la justice algérienne a lancé un mandat d'arrêt international contre les deux frères Z.O et Z.A et le nommé H.K, suspects d'être enrôlés dans une organisation terroriste, a-t-on appris lors du procès.

Le représentant du ministère public a requis la peine maximale prévue par loi en l'occurrence 20 ans de réclusion criminelle.

PROTECTION CIVILE 2492 interventions en 24h

Durant la période du 08 au 09 octobre 2017 arrêté ce matin à 08 heures (les dernières 24 heures) les unités de la protection civile ont enregistré 2492 interventions, pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuations sanitaires, extinction d'incendies et dispositifs de sécurité etc.

Plusieurs accidents de la circulation ont été enregistrés durant cette période dont 04 accidents ayant causé 04 personnes décédées sur les lieux d'accidents et 08 autres blessées, traitées sur place puis évacuées vers les structures hospitalières par les secours de la protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Djelfa avec le décès de 02 personnes et des blessures à 02 autres suite au renversement d'un véhicule léger survenu sur la RN° 01 au lieu dit zone Dhayat el Baraka commune Guettara .

Par ailleurs, les secours de la protection civile de la wilaya de Chlef sont intervenus pour l'évacuation vers l'hôpital local, 02 enfants âgés respectivement de 02 ans et 18 mois décédés suite à une chute dans une fosse septique au lieu dit Boukaat ouled Ben Yatou commune de Sobha.

TIZI-OUZOU : Suspension de l'alimentation en eau aujourd'hui pour des travaux au barrage de Taksebt

L'alimentation en eau potable sera suspendue aujourd'hui dans des communes de Tizi-Ouzou pour des travaux au barrage de Taksebt, a indiqué dimanche la direction locale de l'Algérienne des eaux (ADE).

Les localités concernées par cette mise à l'arrêt du système d'alimentation en eau potable, qui durera de 06h00 à 22h00, sont celles alimentées à partir de cette infrastructure hydraulique. Il s'agit du système qui alimente Tizi Rached, Irdjen, Larbaa Nath Irathen, Mekla, Ait Aissa Mimoun, Timizart Sidi Mansour, Freha, Azazza et Yakouren, a-t-on expliqué de même source.

Les localités situées sur le couloir flanc-Nord de la wilaya qui englobe Ouaguenoun, Boudjima, Tigzirt, Iflissen, Aghribis, Azeffoun et Akerrou et sur le couloir Tizi-Ouzou/Boumerdes qui alimente Tizi-Ouzou, Draa Ben Kheda, Tadmaït, Beni Douala, Beni Aïssi et Maatkas (en partie), seront également touchées par cette mesure, a-t-on ajouté.

Cette suspension dans l'alimentation en eau potable sera opérée pour permettre à l'Agence nationale des barrages et des transferts (ANBT) d'effectuer des travaux de pose d'une grille auxiliaire pour filtrer l'eau, a indiqué à l'APS la directrice locale de cette Agence, Soraya Alik.

Le directeur local de l'ADE, Berzoug Amar, a rassuré les habitants des localités qui seront touchées par cette suspension qu'un dispositif d'approvisionnement en camions citernes, sera mis en place en cas de besoin et que l'alimentation en eau potable reprendra progressivement dès la fin des travaux, soit en fin de la soirée de mardi 10 octobre.

APS

TANZANIE : Les autorités lancent une campagne pour freiner le braconnage



Les autorités du nord de la Tanzanie ont lancé une campagne contre le commerce de viande de brousse, dans le but de lutter contre le braconnage. Joel Bendera, commissaire régional de Manyara, a déclaré dimanche que la campagne impliquait toutes les personnes, y compris celles vivant à proximité des réserves et parcs nationaux.

«Nous voulons que les ressources naturelles de la Tanzanie soient protégées à tout prix. Nous voulons empêcher les gens d'acheter et de manger de la viande de brousse parce que, dans la lutte contre le braconnage, nous nous sommes rendus compte que ce commerce contribue beaucoup aux tueries imprudentes de grands mammifères», a-t-il dit. «C'est une autre approche qui aidera à lutter contre le braconnage, qui menace la faune du pays», a-t-il ajouté.

La campagne comprend également la sensibilisation sur les dangers accompagnés du bra-

connage à la faune et à l'économie du pays. Les braconniers prétendent cibler de petits animaux et des oiseaux comme le dik-dik, le duiker, le lièvre et la pintade, mais ils tuent également des léphites, des gnous, des zèbres, des buffles, des hippopotames et même des éléphants.

«Nous croyons que si les gens refusent d'acheter et de manger de la viande de brousse, les braconniers n'auront nulle part pour vendre et finiront par abandonner leurs affaires», a-t-il déclaré, appelant les autorités locales à faire équipe dans la campagne contre la viande de brousse.

Les conservateurs de la vie sauvage estiment que jusqu'à 50% de la population totale de la faune sauvage de la Tanzanie a déjà été décimée pour la viande de brousse, qui, en plus d'être consommée localement, aurait été exportée vers la République démocratique du Congo, la Somalie déchirée par la guerre, le Burundi, le Soudan et d'autres pays voisins.

Plus d'une tonne de cocaïne à destination du Mexique saisie en Equateur

La police équatorienne a saisi 1,2 tonne de cocaïne dans une cargaison de matériel pour purifier l'eau qui s'apprêtait à quitter le port de Guayaquil (sud-ouest) pour le Mexique, a indiqué dimanche le ministre de l'Intérieur.

La drogue a été découverte vendredi

lors de l'inspection du chargement par un chien renifleur. Les résultats de l'analyse en laboratoire «ont été positifs pour la cocaïne», a précisé le ministère dans un communiqué.

L'Equateur n'est pas considéré comme une zone de production de drogues mais il est

un pays de transit. Entre janvier et octobre, la police équatorienne a saisi 59,8 tonnes de drogues destinées au trafic international, selon des chiffres officiels.

En 2016, les saisies de drogues par les autorités équatoriennes avaient atteint le montant record de 110 tonnes.

RUSSIE: Incendie dans un centre commercial de Moscou, 3.000 personnes évacuées

Un important incendie s'est déclaré dimanche dans un grand centre commercial situé à l'extrémité sud-ouest de Moscou, provoquant l'évacuation de 3.000 personnes et faisant des blessés, a indiqué le ministère russe des Situations d'urgence dans un communiqué. Quelque 55.000 mètres carrés de ce centre commercial, spécialisé dans la vente des matériaux de construction et de décor, étaient envahis par les flammes vers 18h50 GMT, se-

lon le communiqué.

«Au total, 3.000 personnes ont été évacuées du bâtiment», a déclaré le ministère des Situations d'urgence, en précisant que l'incendie a fait «des blessés selon des informations préliminaires».

Plus de 290 pompiers, 170 véhicules de pompiers et trois hélicoptères ont été dépêchés sur les lieux, selon la même source.

APS

FRANCE Les musulmans de France préoccupés par le regard négatif des Français sur l'islam

Les musulmans de France sont préoccupés par le regard négatif que certains Français portent sur la religion musulmane, a indiqué hier Abdallah Zekri, président de l'Observatoire national contre l'islamophobie, relevant que les actes antimusulmans ont augmenté de 2 % par rapport à 2016.

«Si nous réfutons tout lien entre islam et terrorisme, nous affirmons que la religion musulmane ne peut sécréter aucune force de violence et nous appelons à ce que notre religion et l'exercice de son culte soient considérés et traités avec les mêmes principes et règles qui régissent les religions et cultes historiquement installés en France», a-t-il affirmé dans un communiqué parvenu à l'APS.

L'Observatoire national contre l'islamophobie, tout en condamnant ces actes antimusulmans, appelle également à «la condamnation, sans équivoque, des actes barbares et criminels commis par ce terrorisme aveugle qui se proclame d'un projet religieux mais qui est en totale contradiction avec les valeurs de l'islam», a-t-il expliqué, dans un bilan des actes antimusulmans du 1er janvier au 30 août. Selon les chiffres fournis, 51 actes antimusulmans (50 pour la même période 2016), soit 2 % de plus ont été enregistrés, alors que les menaces (31) ont baissé de 63,1 % par rapport à la même période en 2016 (84).

De manière globale, l'observatoire a relevé, pour les 8 premiers mois 2017, 82 actes antimusulmans contre 134 en 2016, soit 38,8 % en moins, précisant que sur les 51 actions, 42 ont touché des lieux de culte (mosquées, salles de prière).

Pour Abdallah Zekri, ces chiffres sont au-dessous de la réalité, car nombre de responsables de lieux de culte ou tout simplement de citoyens français de confession musulmane sont encore réticents pour se rendre dans les commissariats ou gendarmeries pour déposer plainte, a-t-il expliqué, soulignant que ces baisses s'expli-



quent aussi par la mise en place d'une politique de sécurisation des lieux de culte par les pouvoirs publics (telle que vidéo de surveillance).

En matière de discrimination, l'Observatoire national de lutte contre l'islamophobie a indiqué qu'il est saisi par des Français de confession musulmane, de femmes et d'hommes victimes de discrimination d'origine institutionnelle, notamment dans l'enseignement, la police, les collectivités locales, la Société nationale des chemins de fer (SNCF).

«C'est purement et simplement du racisme et le rejet d'hommes et de femmes qui ne souhaitent qu'une chose : être respectés», a-t-il estimé, notant par ailleurs que l'islamophobie a fortement augmenté «via la cyber-haine». En effet, la cyber-haine, notamment des courriels en chaîne, est à l'origine d'une propagation de menaces envers les musulmans et l'islam. «Il y a une forte inquiétude devant cette diffusion massive et invisible», a-t-il expliqué, précisant que ces courriels prônent la haine

des musulmans, cette islamophobie vise la peur, la violence, les préjugés et la discrimination.

«Devant ce fléau, il est demandé aux hommes politiques de ne plus se taire et de s'exprimer sur la question de l'islamophobie, à la presse de dénoncer cette haine de l'autre qui porte atteinte au «vivre ensemble» et aux responsables des autres religions plus de solidarité», a souligné le président de l'observatoire, indiquant que ce phénomène ne peut être «analysé ou traité hors du contexte global du racisme, de la discrimination, sous toutes ses formes et de l'antisémitisme, dans leurs expressions ancienne et nouvelle». Pour lui, il n'est plus possible «d'entendre et d'accepter que des hommes politiques, pour chasser sur les terres d'extrême droite, disent que «l'islam est incompatible avec les valeurs de la République», dénonçant «une hystérie généralisée d'une certaine classe politique qui considère que les maux de la France viennent des musulmans et de l'islam».

SUISSE : L'Accord de Paris sur le climat entre en vigueur le 5 novembre

L'Accord de Paris sur le climat entre en vigueur le 5 novembre prochain pour la Suisse après qu'elle a déposé ses instruments de ratification de ce traité historique, a annoncé le département fédéral des Affaires étrangères.

La confédération helvétique, l'un des pays qui se sont investis dans les négociations ayant abouti à l'accord de Paris, adhère ainsi officiellement à l'accord qui prévoit de maintenir le réchauffement climatique en dessous de 2 C.

«La Suisse participera en tant que membre à la Conférence des Etats parties de l'Accord de Paris, qui se tiendra durant la prochaine conférence sur le climat prévue en novembre à Bonn



(Allemagne)», a souligné le ministère dans un communiqué.

«Ce traité inaugure une nouvelle ère de la politique internationale contre le réchauffement climatique dans la mesure où il favorise l'abandon progressif des énergies fossiles», a-t-il poursuivi, ajoutant qu'il tend vers un équilibre entre les

émissions et les absorptions par les puits de gaz à effet de serre durant la deuxième moitié du XXIe siècle.

L'objectif annoncé par le pays de réduire de 50 pc les émissions de gaz à effet de serre par rapport au niveau de 1990 d'ici à 2030 devient contraignant. Le Parlement a approuvé cet objectif en juin 2017 en même

temps qu'il a autorisé la ratification du traité.

L'Accord de Paris stipule que l'objectif de réduction doit être atteint en premier lieu par la réduction des émissions nationales. Il permet cependant de prendre en compte les réductions réalisées à l'étranger grâce aux mécanismes de marché, dont les règles doivent encore être approuvées par la communauté internationale d'ici à 2018.

Dans un projet de loi mis en consultation l'an dernier, le gouvernement suisse a proposé qu'une réduction de 20 pc au maximum des émissions polluantes pouvait être réalisée à l'étranger et prise en compte pour atteindre son objectif 2030.

INCENDIE CRIMINEL DANS UNE GARDERIE AU BRÉSIL :

11 morts

Un enfant brûlé lors d'un incendie criminel, survenu jeudi dans une garderie au Brésil, a succombé à ses blessures, hier à l'aube, portant à onze le nombre de morts, y compris l'auteur de cette tragédie, un agent de sécurité qui a aspergé des enfants et lui-même d'alcool avant de s'immoler. La victime, un garçon âgé de cinq ans est décédé des suites de ses blessures à l'hôpital Jolo XXIII à Belo Horizonte, capitale de l'Etat du Minas Gerais, à 600 kilomètres de la ville de Janaúba, où s'est déroulé le drame, ont rapporté des médias locaux. Le bi-

lan compte désormais neuf enfants et une institutrice tués, en plus de l'auteur qui souffrait de "problèmes mentaux", selon la police. Dimanche, le président Michel Temer a rendu hommage à l'institutrice Heley d'Abreu Silva Batista, qui a sacrifié sa vie pour sauver ses élèves en se jetant sur le pyromane, en la décorant à titre posthume de l'Ordre national du mérite, l'une des plus hautes distinctions accordées par le gouvernement du Brésil aux personnes ayant rendu des services au pays et à la société brésilienne. La distinction



est accordée aux personnes qui ont donné des exemples de dévouement au service du pays et de la société brésilienne "[Comme] l'institutrice Heley Batista, qui a sacrifié sa propre vie pour sauver celle de ses élèves, dans un geste de courage et d'héroïsme", souligne un

communiqué de la présidence. L'incendie a également fait une quarantaine de blessés, dont 23 sont encore hospitalisés dans différents hôpitaux de Belo Horizonte. Suite à ce drame, la municipalité de Janaúba a décrété un deuil officiel de sept jours en solidarité avec les familles des victimes.

PANNE DE COURANT DANS UNE PRISON À MADAGASCAR : **5 détenus s'évadent**

Cinq détenus présentés comme dangereux ont profité d'une panne d'électricité pour s'évader dans la nuit de samedi à dimanche de la prison de haute sécurité malgache de Tsiafahy (centre), a indiqué hier le ministère de la Justice.

Située au sud de la capitale Antananarivo, le centre pénitentiaire de Tsiafahy héberge plus d'un mil-

lier de prisonniers pour une capacité d'à peine 350 places.

Un porte-parole du ministère, Jérémie Napou, a expliqué que la prison ne bénéficiait que de trois heures de courant par nuit et que les fuyards avaient profité de l'obscurité pour percer un tunnel et fuir l'établissement à l'insu de leurs gardiens.

"L'un des évadés étant un cher-

cheur de saphir, habile en matière de creusage. Il a profité d'un problème d'électricité pour faire usage de son talon (outil)", a ajouté M. Napou.

Les cinq détenus étaient toujours en fuite lundi. Les délestages d'électricité sont fréquents sur la Grande Ile, où 9 personnes sur 10 vivent avec moins de 6 dollars par jour.

TAIWAN

Recherches en cours pour retrouver un cargo disparu au nord

Des recherches sont en cours pour retrouver un cargo disparu en mer, au nord de Taïwan, a annoncé dimanche le Bureau maritime et portuaire de l'île.

Le cargo «Hsin Fa Erh», parti du port de Taipei vendredi après-midi, à destination

du port de Mazu, dans la province chinoise du Fujian (est), a rencontré des vents violents, de fortes vagues et une panne moteur.

Le navire a décidé de rentrer au port, mais aucun contact n'a été signalé vendredi après 20h34.

Le navire se trouvait à environ 14 milles nautiques du port de Taipei et à 11 milles nautiques du port de pêche de Taoyuan Zhuwei, au moment du dernier contact.

Avec le capitaine, quatre membres d'équi-

page taiwanais et un employé indonésien étaient présents à bord. Les vents et les vagues sont tellement forts que seuls de gros navires et des hélicoptères peuvent être utilisés pour rechercher le navire disparu.



GHANA :

7 morts et des dizaines de blessés dans des explosions de stations-service

Les explosions dans les stations-service d'Accra qui ont fait jusqu'à présent sept morts des dizaines de blessés ont amené le gouvernement ghanéen à promettre dimanche d'agir pour améliorer la sécurité de ces installations.

Un incendie s'est déclenché dans la nuit de samedi à dimanche à bord d'un camion transportant du gaz naturel dans le quartier de Le-gon de la capitale ghanéenne. Le feu s'est ensuite propagé à deux stations-service proches, dont l'une de gaz liquéfié, entraînant des explosions en série. Pris de panique devant le feu et les explosions qui ont ravagé les stations-service, de nombreux riverains du quartier ont fui leur domicile.

«Au moins sept personnes ont été tuées. Parmi 132 personnes blessées, 68 reçoivent toujours des soins», a déclaré dans un communiqué le ministre de l'Information Mustapha Abdul Hamid.

«Le gouvernement est déterminé, maintenant plus que jamais, à faire en sorte qu'un tel incident ne puisse plus jamais se reproduire», a promis sur Twitter le président Nana Akufo-Addo, qui s'est déclaré «bouleversé».

Le chef d'Etat a aussi annoncé qu'un conseil des ministres se tiendrait jeudi pour aboutir à «un programme exhaustif» destiné à éviter de nouveaux accidents.

«Je veux que tous ceux qui travaillent dans cette industrie com-

prennent que nous allons tous devoir nous adapter pour garantir la sécurité de la population afin que de tels accidents ne se reproduisent plus», a-t-il ajouté. La capitale du Ghana

avait déjà été le théâtre d'un incendie similaire et d'une explosion dans une station-service en juin 2015 où plus de 150 personnes avaient trouvé la mort.

20 blessés dans une explosion de ballons à gaz dans le nord de l'Inde

Au moins 20 personnes ont été blessées par l'explosion de ballons à gaz dans le territoire de Chandigarh, dans le nord de l'Inde, a déclaré lundi la police locale.

«L'explosion s'est produite à l'occasion de l'activité annuelle d'un institut académique privé, dans le secteur 34 dimanche soir, alors que certains anciens étudiants lâchaient des



ballons à gaz dans le cadre des célébrations», a déclaré un haut responsable de la police. Gonflés à l'azote, les ballons ont provoqué une explosion au contact d'une ampoule chaude, a-t-il expliqué. Tous les étudiants blessés ont été admis dans un hôpital voisin, et certains sont dans un état critique. Une enquête a été ouverte.

APS

NAMIBIE : **Le bacille du charbon suspecté dans la mort de 107 hippopotames**

Une épidémie présumée de maladie du charbon a tué 107 hippopotames en à peine une semaine dans l'une des plus grandes réserves naturelles de Namibie, le Parc national de Bwabwata situé dans la région du Zambèze.

Le directeur du parc, Apollinaris Kanyinga, a confirmé dimanche ces décès. D'après lui, les premiers ont été recensés

le 1er octobre, mais ce bilan s'est aggravé en fin de semaine. «Nous suspectons une épidémie de la maladie du charbon, mais notre vétérinaire doit encore confirmer ça», a-t-il dit.

M. Kanyinga a ajouté que c'est la première fois qu'une telle épidémie mortelle frappe ce pays d'Afrique australe. La Namibie comptait jusqu'ici 1.300 hippopotames.

INDE :

16 enfants meurent dans un hôpital public de l'Uttar Pradesh

Au moins 16 enfants sont morts dans un hôpital public de l'Etat indien de l'Uttar Pradesh (nord), ont annoncé lundi les autorités sanitaires de la localité. Ces décès sont survenus au cours des 24 dernières heures à l'Hôpital universitaire Baba Raghav Das, situé dans le district de Gorakhpur. "Les décès ont eu lieu dans les unités néonatales et de soins intensifs", a

précisé un responsable en ajoutant que plusieurs de ces enfants souffraient d'encéphalite. Selon les médias locaux, certains de ces enfants avaient été admis dans cet hôpital public alors qu'ils se trouvaient déjà dans un état critique. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes de ces décès, a ajouté le responsable sous couvert d'anonymat. Cet établissement hos-

pitalier, le plus grand de la circonscription du chef de l'exécutif de l'Uttar Pradesh, avait déjà suscité l'attention des médias fin août après la mort de 42 enfants dans un laps de 48 heures. Au début de ce même mois d'août, plus de 70 bébés sont morts dans cet hôpital pour des causes diverses, dont une pénurie d'oxygène, selon des médias.

4 morts dans un accident de la route près de New Delhi

Au moins quatre étudiants ont été tués et six autres blessés dans un accident de la route survenu près de la capitale indienne, New Delhi, a annoncé hier la police locale.

«L'accident a eu lieu dimanche après-midi lorsqu'un SUV, avec à son bord 10 étudiants d'une université privée, s'est renversé sur l'autoroute Yamuna, à 25 km de la capitale indienne», a précisé un

responsable de la police. Alors que quatre étudiants sont morts sur place, les blessés, dont quatre grièvement, ont été admis dans un hôpital à proximité du lieu de l'accident.

Selon des témoins, l'accident s'est produit après que l'étudiant conduisant le véhicule a perdu le contrôle, suite à l'éclatement d'un pneu sur la voie rapide, au moment où il dépassait un camion.

GROSSESSE

IL FAUT CONSULTER AVANT MÊME D'ÊTRE ENCEINTE

Une enquête révèle que beaucoup de femmes se lancent dans une grossesse sans préparation médicale suffisante. Cette prise en charge trop tardive augmente le nombre de naissances prématurées.

Une grossesse, ça se prépare. Malheureusement, trop peu de femmes savent qu'il faut consulter avant même d'envisager de tomber enceinte. Telle est la conclusion d'une enquête OpinionWay rendue publique aujourd'hui. Réalisé par internet du 22 au 28 octobre dernier sur un échantillon représentatif de 1 010 femmes françaises de 18 ans et plus, le sondage met en lumière le manque d'information sur la grossesse.

Ainsi, 36% des interrogées entament une grossesse sans suivi médical approprié et sans informations préalables. Elles sont moins de 40% à se renseigner sur les risques médicaux auprès de professionnels de santé, de l'entourage, d'internet, ou en consultant des livres.

«J'ai un projet de bébé, je consulte»

L'enquête révèle que les femmes n'ont pas encore le réflexe de consulter avant leur grossesse : 12% des sondées seulement ont consulté un médecin avant d'arrêter leur contraception et 14% après. En tout, ce ne sont donc que 26% des femmes qui consultent avant d'être enceintes, les autres (74%) attendent les premiers signes de grossesse (l'absence de règle principalement) pour aller voir un médecin.

«Les femmes n'ont toujours pas le réflexe de se dire "J'ai un projet de bébé, je consulte"», déplore Albane Tresse, porte-parole de la fondation PremUp, le réseau de recherches et de soins en périnatalité commanditaire du sondage.

Des naissances prématurées provoquées par nécessité

La Fondation PremUp tente de lutter contre la prématurité, qui touche 60 000 bébés par an, soit 7% des naissances en France en 2010. Ces chiffres augmentent régulièrement chaque année.

Selon PremUp, la moitié de ces prématurités sont provoquées par l'erreur médicale lorsque la grossesse met en danger la santé de la mère ou de son fœtus. Et la prise en charge trop tardive de certaines femmes enceintes engendre souvent la nécessité de provoquer l'accouchement.

Actuellement, 10% des femmes enceintes ne consultent qu'après le premier trimestre de grossesse, contre 5% en 2003, d'après Albane Tresse. L'étude montre que la prise en charge dépend des conditions économiques et sociales, les femmes à faible revenu, peu éduquées ou célibataires étant les moins bien préparées.

Des risques trop peu connus

Sil les addictions au tabac, à l'alcool et aux drogues sont citées par 98% des femmes comme étant des facteurs de risques importants, peu d'entre elles pensent au diabète et à l'hypertension. Pourtant, ces affections en-



traînent elles-aussi des complications pour la mère et le bébé.

Cependant, une fois enceintes, 86% des femmes affirment respecter les étapes du suivi médical, et 83% faire attention à la

prise de médicaments et à l'automédication.

Elles sont encore 19 à 30% à déclarer ne pas avoir modifié leurs comportements face à l'alcool, au tabac et aux polluants durant la grossesse.

LES BÉBÉS FILLES SONT PLUS RÉSISTANTS FACE AU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Le réchauffement climatique pourrait avoir un effet surprenant: il pourrait bientôt naître plus de filles que de garçons sur terre.

Selon une étude japonaise, les modifications climatiques pourraient bientôt avoir un effet sur le ratio hommes-femmes dans certains pays, comme c'est déjà le cas dans la péninsule nipponne. Les chercheurs ont en effet découvert que les fœtus de sexe masculin sont particulièrement vulnérables face aux effets du changement de climat.

Depuis les années 70, le Japon a enregistré d'importantes fluctuations climatiques. Dans le même temps le nombre de fausses couches de fœtus mâles a augmenté, par



rapport aux fausses couches de fœtus de sexe féminin. Il naît donc plus de filles que de garçons au Japon. Pour le Pr Fukuda Misao, de l'Institut pour la santé d'Ako (Japon) il y aurait un parallèle entre ces décès et le réchauffement climatique.

Pour cette étude, les chercheurs japonais ont examiné les données de températures recueillies de 1968 à 2012 par l'Agence météorologique du Japon, ainsi que les données sur les naissances et les fausses-couches après 12 semaines de grossesse.

Les chercheurs ont également étudié divers phénomènes météorologiques ex-

trêmes: un été très chaud en 2010 et un hiver très froid en 2011. Au cours de l'été chaud – le plus chaud enregistré dans le pays depuis 1898 – il y a eu un nombre record de fausses couches enregistré en septembre, et neuf mois plus tard, il y a eu une diminution du nombre de garçons nés dans le pays, idem lors l'hiver très froid de 2011.

«Ces résultats suggèrent que les récentes fluctuations de température ont provoqué une modification du ratio hommes-femmes, due en partie aux fausses couches de fœtus de sexe masculin», ont écrit les chercheurs dans le numéro de septembre de la revue Fertility and Sterility.

L'OBÉSITÉ ACCROÎT L'INFERTILITÉ FÉMININE

Des chercheurs d'une clinique espagnole ont montré que l'excès de poids est un facteur aggravant dans le résultat des traitements de procréation médicalement assistée. On savait déjà que l'obésité et les kilos en trop étaient pas bons pour la fertilité masculine. On sait désormais que tous ces kilos qui s'installent sont mauvais également pour la fertilité féminine. Selon une étude réalisée par l'Institut valencien de la fertilité (VI) (une clinique spécialisée dans la reproduction médicale assistée en Espagne), les femmes en surpoids ont plus de difficultés à tomber enceinte que les femmes minces. C'est en tous cas ce que

l'Institut a constaté après avoir analysé plus de 2650 cycles de dons d'ovocytes.

«L'excès de poids est un facteur aggravant dans le résultat des traitements de procréation médicalement assistée. Il affecte non seulement la qualité des ovaires et des ovules mais aussi celle de l'endomètre, contribuant ainsi à une augmentation des troubles du cycle, mais aussi à des fausses couches et à des complications morbides plus fréquentes durant la grossesse» expliquent les médecins. Dans leur étude, les chercheurs montrent que le taux d'implantations réussies chez les femmes maigres était de 34,9%

contre 29% chez les femmes obèses. Le taux de grossesse passe quant à lui de 60,3% chez les femmes minces à 49,2% chez les femmes obèses. Enfin, le pourcentage de fausses couches passe de 34,8% chez les femmes minces à 18,3% chez les obèses. «Il est donc indispensable de suivre les patientes obèses avant tout traitement de procréation médicale assistée afin d'augmenter les chances de succès des traitements. La prise en charge de l'obésité bien avant la conception est une étape primordiale car elle contribuera à une amélioration des résultats» concluent les médecins.

INSOLITE :
Elle découvre
qu'elle est
enceinte une
heure avant
d'accoucher



Katie Kropas, une jeune américaine de 23 ans, a découvert sa grossesse une heure avant d'accoucher. Une jolie surprise de 4,5 kg. Katie Kropas a 23 ans, et vit dans la ville de Weymouth, aux États-Unis. Le 6 janvier dernier, la jeune femme se présente à l'hôpital de South Shore, Massachusetts. Depuis quelques temps, elle souffre en effet de sévères crampes d'estomac et d'intenses douleurs au dos.

Sauf qu'après une échographie, les médecins sont formels : Katie est enceinte de tout moment... Du côté de la future maman, c'est l'émotion : la jeune femme affirme avoir ses règles régulièrement, et utilise un moyen de contraception... Impossible de tomber enceinte dans ces conditions !

« D'abord, j'ai cru que c'était une blague... »

« J'avais bien remarqué que j'avais pris du poids ces derniers temps, raconte-t-elle. Mais je pensais que j'avais juste trop mangé à Noël : on prend toujours quelques kilos pendant les fêtes. Effectivement, mes pieds aussi avaient gonflé, mais comme je travaille toujours debout, je pensais que c'était normal. » Katie apprend sa grossesse à 10h15. Le bébé, une petite fille de 4,5 kg prénommée Ellen Olivia, naît à 10h46.

« D'abord, j'ai cru que c'était une blague, raconte le jeune papa. Et ensuite, j'ai passé un coup de fil en urgence à la mère de Katie, pour lui demander de nous rejoindre au plus vite à l'hôpital. » Aujourd'hui, les heureux parents sont impatients d'accueillir la petite Ellen Olivia à la maison. Mais avant, il faudra faire un crochet par le supermarché pour acheter des meubles, vêtements, vaisselle, et jouets...

168 photos.com

Epilepsie : un bracelet connecté pour prévenir les crises

Des chercheurs italiens et américains ont travaillé sur un nouveau bracelet connecté, Embrace. En détectant les signes annonciateurs, il permet de prévenir les crises épileptiques.

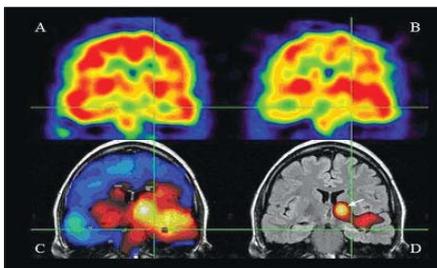
Les bracelets connectés ont fait leur apparition depuis quelques années sur le marché des nouvelles technologies, proposant des services et des applications variées, souvent liées au sport, à l'alimentation ou au sommeil. Le secteur de la santé profite également de ces bijoux de la technologie pour améliorer le quotidien des patients. C'est le cas du bracelet connecté Embrace, lancé par la startup italienne Empatica, et développé par une équipe du Massachusetts Institute of Technology (MIT) afin de prévenir les crises d'épilepsie. L'épilepsie touche près de 50 millions de personnes dans le monde,

selon l'OMS, et entre 0,6% à 0,7% de la population française, d'après les chiffres de l'Inserm.

Un lancement dans l'année

Grâce à ses capteurs intégrés, le bracelet Embrace détecte les signes annonciateurs d'une crise et prévient son utilisateur en lui conseillant une pause. Si la crise a quand même lieu, une alerte est lancée pour prévenir l'entourage du malade, afin d'intervenir rapidement.

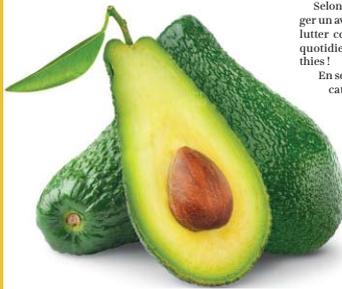
Embrace recueille et analyse également des données concernant l'activité physique, le sommeil et le niveau de stress de la personne qui le porte.



Lancé initialement sur la campagne de financement participatif Indiegogo, ce bracelet connecté devrait être commercialisé au cours de l'année 2015 pour un prix de 349 dollars, soit 295 euros. Pour le moment, il n'a pas reçu la validation de la Food and Drugs Ad-

ministration, l'Agence américaine des produits alimentaires et médicamenteux, pour sa mise sur le marché.

Un avocat par jour pour lutter contre le cholestérol



Selon une récente étude américaine, manger un avocat par jour serait un bon moyen de lutter contre le « mauvais » cholestérol au quotidien. A nous souper, salades et smoothies !

En soupe, en salade, en smoothie... L'avocat, il a tout bon ! Et ses bienfaits sur notre santé ne sont plus à prouver : riche en antioxydants et en vitamine E, l'avocat serait un allié de poids pour lutter contre le vieillissement prématuré des cellules et même contre certains cancers. Hors de question de s'en priver !

Selon une récente étude américaine publiée dans le Journal of the American Heart Association, ce fruit pourrait également nous aider à lutter contre le « mauvais cholestérol ». En effet, l'avocat contient de l'acide

oléique (environ 8 grammes par demi-avocat), une molécule bien connue pour son rôle favorable dans la régulation du taux de cholestérol dans le sang.

Attention au guacamole

Pour en arriver à cette conclusion, les chercheurs ont analysé l'alimentation de 45 personnes, parmi lesquelles des individus obèses et en surpoids, pendant deux semaines. Résultat, les personnes qui consommaient un avocat par jour en moyenne ont vu leur taux de « mauvais » cholestérol diminuer de façon significative.

Les scientifiques émettent quand même une réserve par rapport au guacamole... que nous avons tendance à grignoter accompagné de chips, de tortillas et autres biscuits apéritifs ultra riches en acides gras insaturés. On préférera donc le déguster en salade... ou avec des recettes plus exotiques.

MÉNINGITE : L'OMS AUTORISE UN VACCIN POUR LES BÉBÉS EN AFRIQUE

Les nourrissons de moins d'un an sont désormais autorisés par l'OMS à bénéficier du vaccin MenAfriVac. Une décision qui devrait permettre d'éviter d'éventuelles épidémies futures. Pour lutter contre le fléau de la méningite A en Afrique subsaharienne, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) vient d'autoriser l'utilisation du vaccin MenAfriVac chez les nourrissons de moins d'un an. La méningite à méningocoques est une grave infection des méninges qui affecte la membrane du cerveau et se révèle mortelle dans 50% des cas si elle n'est pas traitée. Les taux les plus élevés de prévalence de cette maladie sont enregistrés dans la ceinture allant du Sénégal à l'Ouest jusqu'à l'Éthiopie à l'est. En 1996 et 1997, une épidémie de



méningite a touché 250 000 personnes et tué 25 000 d'entre elles en quelques mois dans cette zone.

Protéger l'ensemble de la population

Le vaccin MenAfriVac, déjà utilisé chez les enfants et adultes de 1

à 29 ans, s'est révélé très efficace lors des précédentes campagnes de vaccination. Son coût, inférieur à 50 centimes de dollar la dose, est suffisamment bas pour permettre son introduction à la grande échelle dans les pays concernés, explique l'OMS.

Les épidémies resurgissent lorsqu'un nombre croissant de nouveau-nés non protégés représenteront, au fil du temps, une proportion plus élevée de la population totale. Désormais, grâce à cette décision, les hauts responsables sanitaires pourront s'assurer que la protection de l'ensemble de la population est maintenue par la vaccination de routine des nourrissons", se félicite le docteur Marie-Frère Préziosi, directrice du Projet Vaccins Méningite en partenariat avec l'OMS).

AFRIQUE DU SUD: Début des travaux de la quatrième législature du Parlement africain à Johannesburg

Les travaux de la 5e session ordinaire de la quatrième législature du Parlement africain ont débuté, hier, à Johannesburg (Afrique du Sud) et devront se focaliser sur l'évaluation du travail des instruments et instances de l'Union africaine (UA) en lien notamment avec la sécurité et la paix dans le continent, les questions de la femme et la jeunesse.

Une délégation de membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) et du Conseil de la nation participe aux travaux de la 5e session qui devront se focaliser sur l'évaluation du travail des instruments et instances de l'Union africaine (UA) en lien notamment avec la sécurité et la paix dans le continent, les questions de la femme et la jeunesse.

La 5e session placée sous le thème: (exploiter la dividende démographique via l'investissement dans la jeunesse), s'étalera jusqu'au 20 octobre en cours.

Les travaux de la session se tiennent en présence du président sahraoui, Ibrahim Ghali, en tant qu'invité d'honneur.

Outre le bilan des commissions permanentes de la quatrième législature du Parlement africain, il sera question de présenter lors de ces travaux des exposés sur des règlements politiques des crises, l'établissement de la paix, les moyens d'éviter les conflits en Afrique et les relations entre l'UA et l'Union européenne (UE).

La cérémonie d'ouverture des travaux a vu l'intervention entre autres du directeur exécutif du Nepad (Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique), Ibrahim Assane Mayaki, en plus de la prestation de serment des nouveaux parlementaires.

CAMEROUN: Akere Muna, avocat anglophone sera candidat à la présidentielle

Un avocat camerounais, célèbre pour sa lutte contre la corruption, Akere Muna, a déclaré dimanche sa candidature à l'élection présidentielle de 2018 au Cameroun.

Dans une déclaration à la presse, Me Akere Muna a exprimé son «intention» d'être candidat «aux hautes fonctions de président de la République lors des élections présidentielles prévues en 2018».

«Nous devons marcher vers une nouvelle République», qui sera «fondée sur la bonne gouvernance» et «sur l'Etat de droit», a-t-il assuré, promettant qu'il n'y aurait plus aucune «tolérance pour la corruption, le tribalisme, le népotisme et le favoritisme».

Anglophone, Me Akere Muna est une personnalité connue au Cameroun et à l'étranger.

Ex-bâtonnier du barreau du Cameroun, il a été vice-président de l'ONG Transparency International.

L'annonce de Muna intervient alors que les zones anglophones du Cameroun sont confrontées à une grave crise socio-politique depuis novembre 2016.

Le Cameroun organisera la prochaine présidentielle fin 2018, probablement en octobre.

Depuis au moins deux ans, les partisans de l'actuel chef de l'Etat, Paul Biya, 84 ans, dont 35 ans de pouvoir, l'appellent à briguer un nouveau mandat.

M. Biya n'a pas encore révélé ses intentions, mais tout porte à croire qu'il devrait se porter candidat.

Ni John Fru Ndi, leader de l'opposition et éternel challenger de M. Biya, a affirmé que la présidentielle de 2011 était la dernière à laquelle il a participé.

Quelques déclarations de candidature, notamment de jeunes, ont été déjà enregistrées.

Les dossiers de candidatures seront examinés en 2018 par Election Cameroon (Elecam), l'organe en charge de l'organisation des élections, qui se chargera de la publication de la liste définitive de candidats.

SAHARA OCCIDENTAL-MAROC

Le Sahara occidental est un «territoire non autonome», réaffirme Mogherini

Le Sahara occidental est «un territoire non autonome», a réaffirmé hier la chef de la diplomatie européenne Federica Mogherini, soulignant que le statut final de ce territoire fait l'objet d'un «processus de négociation» mené sous l'égide des Nations unies.

«Le Sahara occidental est classé par les Nations unies comme un territoire non autonome.

Le statut définitif du Sahara occidental fait l'objet d'un processus de négociation mené sous les auspices de l'ONU», a-t-elle écrit dans sa réponse, au nom de la Commission, à l'eurodéputée Maria Lidia Senra Rodríguez, se gardant de «préjuger des résultats» du processus de négociation.

La haute représentante de l'UE pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité a réitéré, dans ce contexte, le «soutien» de l'Union européenne aux efforts déployés par le Secrétaire général de l'ONU pour parvenir à «une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable qui assurera l'autodétermination du peuple du Sahara occidental dans le contexte d'arrangements conformes aux principes et aux objectifs de la Charte des Nations unies».

Mme Mogherini qui répondait à l'eurodéputée sur les mesures que la Commission compte prendre pour s'assurer que le peuple sahraoui ait la souveraineté sur ses propres ressources, actuellement exploitées par le Maroc, a réaffirmé, ainsi, la position de l'UE par rapport au conflit du Sahara occidental, alors que les deux parties ont engagé des discussions sur leurs accords commerciaux afin de se conformer au jugement de la Cour européenne de justice (CJUE).

Le 21 décembre 2016, la CJUE a statué que, selon la Charte des Nations unies, le Sahara occidental ne fait pas partie du territoire souverain du Maroc et qu'en vertu du principe erga omnes d'autodétermination et du principe général de l'effet relatif des traités, les accords d'association et de libéralisation entre l'UE et le Maroc ne sont pas applicables au Sahara occidental sans le consentement du peuple du Sahara occidental.

En effet, la CJUE a relevé dans son arrêt que compte tenu du statut «séparé et distinct» garanti au territoire du Sahara occidental en vertu de la Charte des Nations unies et du principe d'autodétermination des peuples, «il est exclu de considérer que l'expression territoire du Royaume du Maroc, qui définit le champ territorial des accords d'association et de libéralisation, englobe le Sahara occidental et, partant, que ces accords sont applicables à ce territoire».

Rappelant le principe de l'effet relatif des traités en vertu duquel un traité ne doit ni nuire ni profiter à des tiers sans leur consentement, la Cour a estimé que «le peuple de ce territoire doit être regardé comme un tiers susceptible d'être affecté par la mise en oeuvre de l'accord de libéralisation».

La Commission européenne a demandé et obtenu en mai dernier des Etats membres de l'UE un mandat pour réexaminer l'accord d'association et de libéralisation avec le Maroc afin d'inclure des produits provenant des territoires occupés du



Sahara occidental. Ces négociations ont suscité l'indignation de nombreux députés européens qui ont dénoncé la poursuite de ces pourparlers, estimant que ces tractations contreviennent à la décision de la Cour et enfreignent le droit international.

«(...) L'UE semble être engagée dans un processus de négociations commerciales qui contrevient directement à la décision de la Cour de justice et enfreint les principes fondamentaux du droit international», ont écrit les députés européens Florent Marcellis, Bodil Valero, Barbara Lochbihler, Pascal Durand, Bart Staes et Margrete Auken, sur le blog du groupe des Verts au Parlement européen.

Compte tenu du «statut distinct et séparé» du Sahara occidental en vertu du droit international, telle que souligné par la CJUE dans son jugement, le Maroc ne peut donc pas conclure des accords internationaux applicables au territoire sahraoui, qu'il occupe illégalement, ont rappelé les députés européens.

Par conséquent, ont-ils poursuivi, le Maroc n'est pas habilité à s'exprimer au nom du peuple d'un territoire situé en dehors de ses frontières internationalement reconnues, et le consentement du peuple du Sahara occidental est nécessaire pour toute activité économique concernant son territoire et ses ressources naturelles.

Les députés européens ont mis la Commission en garde contre toute manœuvre visant à confondre le «peuple» du Sahara occidental avec la «population» du Sahara occidental, constituée pour une énorme majorité de colons marocains incités à s'installer dans les territoires occupés, soulignant, à ce titre, que la CJUE se réfère explicitement au consentement du «peuple du Sahara occidental».

Une délégation canarienne organise un sit-in de solidarité avec les prisonniers politiques sahraouis de Gdeim Izik

Les membres d'une délégation canarienne de haut niveau ont organisé, dimanche, à Chadid el Hafedh, un sit-in de solidarité avec les prisonniers politiques sahraouis de Gdeim Izik, et ont appelé à la libération «immédiate et inconditionnelle» de tous les prisonniers politiques sahraouis des prisons marocaines, a rapporté lundi l'agence de presse sahraouie (SPS).

Les participants ont, lors du sit-in tenu au siège de la Télévi-

sion sahraouie, appelé à la libération «immédiate et inconditionnelle» de tous les prisonniers politiques sahraouis et ont condamné la «déportation arbitraire du groupe de Gdeim Izik sans avis préalable et sa répartition dans diverses prisons marocaines situées à des milliers de kilomètres de leurs familles».

La délégation canarienne se compose de personnalités parlementaires de différents groupes politiques, des représentants du gouvernement des Iles Canaries et des mouvements de solidarité dans la même région, dont le président de la Fédération des institutions solidaires avec le peuple sahraoui (FEDISA), Carmelo Ramirez, ainsi que le doyen de l'Université de Laguna, a précisé l'agence sahraouie.

La délégation comprend également des représentants des partis politiques, des associations, des municipalités et de la société civile.

Savisisite, de quelques jours, vise à examiner de plus près la situation humanitaire des réfugiés sahraouis et à exprimer leur solidarité avec le peuple sahraoui et sa juste cause.

La délégation canarienne aura plusieurs rencontres avec des responsables et des hauts fonctionnaires de l'état sahraoui et du Front Polisario, a-t-on ajouté de même source.

La décolonisation du Sahara occidental est une priorité de l'ONU

Le Kenya considère que la décolonisation totale de l'Afrique et d'autres parties du monde dont le Sahara occidental «est une priorité de l'ONU», a déclaré l'ambassadeur du Kenya aux Nations unies, Koki Muli Grignon, rappelant que la position de l'Union africaine (UA) concernant la question sahraouie est claire et favorable à l'autodétermination du peuple du Sahara occidental occupé par le Maroc depuis plus de 40 ans.

«Le Sahara occidental reste une colonie parce que c'est un territoire riche en ressources naturelles», a souligné M. Grignon devant la Commission de décolonisation de l'ONU, regrettant que «tous les efforts visant à résoudre ce conflit ont pas aboutis aux résultats escomptés».

A cet égard, le Kenya exprime son soutien à l'initiative du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental et à la nomination de son nouveau représentant personnel, Horst Köhler. L'ambassadeur du

Kenya a appelé les deux parties au conflit, le Front Polisario et le Maroc à «engager des négociations en tant que membres de l'UA et sans conditions préalables sous les auspices du Haut Représentant de l'UA pour le Sahara occidental, en vue de trouver une solution juste et durable au conflit du Sahara occidental».

Inscrit depuis 1966 sur la liste des territoires non-autonomes, donc éligible à l'application de la résolution 1514 de l'Assemblée générale de l'ONU portant déclaration sur octroi de l'indépendance aux pays et peuple coloniaux, le Sahara occidental, dernière colonie d'Afrique, est occupé par le Maroc depuis 1975, soutenu par la France.

Le Mozambique appelle à «des actions concrètes» pour permettre aux Sahraouis d'exercer leur droit à l'autodétermination

L'ambassadeur du Mozambique aux Nations Unies, Carlos Costa, a appelé la communauté internationale à mener «des actions concrètes pour permettre au peuple du Sahara occidental d'exercer son droit à l'autodétermination».

«Nous appelons le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale et la communauté internationale à mettre en œuvre leurs propres résolutions», et à «soutenir les efforts de l'Union africaine et son envoyé spécial, Joaquim Chissano, ancien président du Mozambique», a déclaré M. Carlos Costa devant la Commission de décolonisation de l'ONU.

«Garantir l'autodétermination du peuple du Sahara occidental demeure le noble objectif de la communauté internationale, en particulier les Nations Unies et l'Union africaine», a déclaré l'ambassadeur du Mozambique qui a souligné que «l'autodétermination et la liberté» doivent être appliquées dans le cas du Sahara occidental. Cela constitue pour le Mozambique une préoccupation face au «manque de progrès dans le processus de décolonisation» au Sahara occidental, a-t-il relevé. Par conséquent, «le Mozambique soutient la tenue d'un référendum comme seule voie devant conduire à une solution libre et pacifique au conflit au Sahara occidental», a déclaré le diplomate mozambicain. Enfin, le représentant du Mozambique a exprimé le soutien de son pays aux efforts de l'ONU et l'UA, ainsi que son engagement à contribuer à l'action du nouvel envoyé personnel du SG de l'ONU pour le Sahara occidental, Horst Köhler.

Inscrit depuis 1966 sur la liste des territoires non-autonomes, donc éligible à l'application de la résolution 1514 de l'Assemblée générale de l'ONU portant déclaration sur octroi de l'indépendance aux pays et peuple coloniaux, le Sahara occidental, dernière colonie d'Afrique, est occupé par le Maroc depuis 1975, soutenu par la France.

RESTRICTION SUR LES VISAS :

Relations diplomatiques perturbées entre Washington et Ankara

Les relations diplomatiques entre la Turquie et les Etats-Unis ont été remises en cause après que les Etats-Unis aient décidé de cesser de délivrer des visas à des turcs, hors visas d'immigration, et après qu'Ankara ait rétorqué en prenant une décision similaire à celle prise par Washington.



Les restrictions turques vont apparemment plus loin que celles décidées par les Etats-Unis car elles s'appliquent «aux visas figurant dans les passeports, aux visas électroniques et aux visas obtenus à la frontière», en plus de ceux délivrés par les missions diplomatiques aux Etats-Unis, selon une déclaration de l'ambassade turque à Washington.

Les Etats-Unis et la Turquie ont donc réduit dimanche leurs services de délivrance de visas respectifs, alimentant une tension diplomatique encore accentuée par l'arrestation d'un employé turc à la mission américaine à Istanbul mercredi.

L'ambassade américaine à Ankara, a déclaré que le gouvernement américain avait été forcé à réévaluer «l'engagement» de la Turquie à l'égard de la sécu-

rité des services et du personnel des missions diplomatiques, et ce à la lumière des «événements récents».

Au-delà de cette formulation sur des «événements récents», l'ambassade américaine n'a pas explicitement mentionné l'arrestation de son employé turc.

Celui-ci a été placé en détention provisoire par un tribunal d'Istanbul mercredi soir, accusé de liens avec le mouvement du prêcheur Fethullah Gulen, réfugié aux Etats-Unis, qu'Ankara estime impliqué dans le coup d'Etat raté de 2016 contre le président Recep Tayyip Erdogan.

Les Etats-Unis ont «suspendu tous les services de visas pour les non-immigrants dans tous les bureaux diplomatiques américains en Turquie».

Les visas de non-immigrant sont délivrés à ceux qui

se rendent aux Etats-Unis pour le tourisme, des traitements médicaux, les affaires, un travail temporaire ou des études.

Les visas d'immigrant concernent ceux qui cherchent à vivre aux Etats-Unis de façon permanente.

Ankara suspend tous les services de visas, Washington préoccupé

La Turquie a répliqué dimanche en suspendant «tous les services de visas» pour les Américains aux Etats-Unis, précisant que cela vise également les visas délivrés en ligne et à la frontière.

Dés jeudi l'ambassade des Etats-Unis s'était déclarée «profondément préoccupée» par l'arrestation de son employé, et elle avait rejeté les allégations visant celui-ci comme «totalement sans fondement» car l'homme a

été inculpé pour espionnage et tentative de renversement du gouvernement.

Le porte-parole d'Erdogan, Ibrahim Kalin, avait justifié cette arrestation, affirmant «qu'il y avait des preuves sérieuses», citant un appel téléphonique du consulat américain d'Istanbul à un suspect clé le soir du coup d'Etat, le 15 juillet 2016.

La Turquie a ainsi fait pression sur Washington pour obtenir l'extradition de Gulen, basé en Pennsylvanie, qui nie pourtant tout lien avec l'organisation du coup d'Etat.

L'absence d'avancée sur la question a encore détérioré les liens entre les deux Etats, déjà tendus, notamment suite au «soutien américain à une milice kurde syrienne qu'Ankara considère comme un groupe terroriste».

De même, des membres de la sécurité d'Erdogan ont été inculpés par les autorités américaines à la suite d'affrontements avec des manifestants au cours d'une visite officielle aux Etats-Unis.

Le pasteur américain Andrew Brunson, qui dirigeait une église dans la ville occidentale d'Izmir, est quant à lui détenu par les autorités turques depuis octobre 2016, accusé d'appartenir au réseau Gulen également.

Erdogan a suggéré en septembre que la Turquie pourrait le libérer en échange de Gulen.

ESPAGNE/CATALOGNE:

Une fin de non recevoir à une demande d'enquête du Conseil de l'Europe sur des accusations de brutalités policières

Le gouvernement espagnol a opposé une fin de non recevoir à une demande du Conseil de l'Europe de diligenter une enquête indépendante sur les accusations de brutalités policières lors du référendum organisé le 1er octobre en Catalogne, a indiqué hier le commissaire aux droits de l'Homme Nils Muiznieks.

«La convocation de ce référendum a été déclarée illégale par le tribunal constitutionnel qui a demandé aux autorités de bloquer toute initiative en contrevention avec cette décision», a souligné le ministre de l'Intérieur Juan Ignacio Zoido Alvarez dans sa réponse adressée le 6 octobre à M. Muiznieks.

«Les forces de sécurité ont agi de manière prudente, appropriée et proportionnée, avec pour objectif de faire respecter la loi et de protéger les droits et les libertés des citoyens», a ajouté le ministre. «Aucune démocratie ne peut accepter la menace à l'ordre constitutionnel et à son intégrité territoriale que constitue la volonté d'imposer par la force un projet de rupture», a-t-il conclu en insistant sur le «soutien de l'Espagne à l'action du Conseil de l'Europe pour défendre les droits de l'homme, la démocratie pluraliste et la primauté du droit». M. Muiznieks avait demandé le 4 octobre aux autorités espagnoles de «diligenter rapidement une enquête indépendante sur les accusations de brutalités policières durant les interventions de la police le 1er octobre afin de prévenir une escalade des tensions et de la violence» en Catalogne.

PAYS-BAS:

Accord dans les négociations des partis sur la formation d'une coalition gouvernementale

Un accord a été trouvé aux Pays-Bas entre les quatre leaders des partis politiques engagés dans les négociations pour former une coalition gouvernementale, à l'issue de 208 jours de discussions, ont-ils annoncé hier.

«Un accord dans les négociations a été trouvé», a déclaré le Premier ministre sortant Mark Rutte à l'issue d'une dernière réunion lundi à La Haye entre les leaders des partis engagés, sept mois après les élections législatives. En rendant public cet accord aujourd'hui, le temps records de 208 jours de négociations pour former un gouvernement est égalé. Mais le projet du nouveau gouvernement pour les années à venir doit encore être approuvé par la chambre basse du parlement, qui se prononcera mardi.

«Je pense que c'est un accord impartial dans la ligne de ce que tout le monde souhaite», a réagi Alexander Pechtold, leader des progressistes du D66 cité par des médias.

Cette coalition donne à Mark Rutte et à ses partenaires une majorité ne tenant qu'à un seul siège, avec 76 sièges sur 150 au Parlement.

Si M. Rutte devrait rester Premier ministre, la composition de son troisième gouvernement ne sera pas présentée avant le 23 octobre, selon la télévision publique NOS.



Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a annoncé hier l'évacuation du nord de l'Afghanistan après avoir subi en neuf mois trois attaques majeures qui ont fait sept morts dans ses rangs.

«Après discussions en interne au plus haut niveau, il est apparu que nous n'avons pas d'autre choix que de réduire notre présence et nos activités en Afghanistan», a annoncé à Kaboul devant la presse

AFGHANISTAN: Le CICR réduit ses activités et évacue le nord du pays

Monica Zanarelli, la chef de délégation du CICR, une des principales organisations humanitaires internationales.

«Les centres de Maimana, dans la province de Faryab (nord-ouest) et Kunduz (nord-est) «seront fermés d'ici la fin de l'année et celui de Mazar-i-Sharif (nord) sérieusement réduit» a-t-elle précisé.

Cette décision, difficile

pour une organisation présente partout en Afghanistan depuis plus de trente ans, intervient un mois après l'assassinat d'une kinésithérapeute espagnole à Mazar.

Le 11 septembre, Lorena Enebral Perez a été abattue en plein travail dans le centre de réhabilitation du CICR de cette ville par un patient atteint de polio qui venait s'y faire soigner depuis dix-neuf ans.

IRAK-KURDISTAN

Baghdad annonce de nouvelles sanctions contre le Kurdistan

De nouvelles mesures de rétorsion économiques et judiciaires contre le Kurdistan irakien ont été décidées par Bagdad après le référendum deux semaines après une victoire massive du «oui» lors de cette consultation d'indépendance jugée illégale par le gouvernement fédéral, a indiqué un communiqué.

«Le Conseil de la sécurité nationale, présidé par le Premier ministre Haider al-Abadi et composé de quelques ministres, a annoncé de nouvelles sanctions touchant le portefeuille de la région autonome, déjà coupée du monde avec l'arrêt des vols internationaux et les menaces turques et iraniennes de fermer les frontières au commerce pétrolier», selon le communiqué.

«La Commission en charge de la surveillance financière enquête sur les revenus du pétrole et sur les responsables kurdes qui pourraient les avoir accaparés.

«Les corrompus seront débusqués et les fonds récupérés», prévient le Conseil dans le texte.

Par ailleurs, la justice a été saisie du cas des «fonctionnaires du Kurdistan ayant participé à l'organisation du référendum en contrevention des décisions de la justice fédérale».

«Une liste de noms a été établie et des mesures judiciaires ont été prises à leur encontre», poursuit la même source.

Les autorités fédérales, qui exigent de reprendre le contrôle des frontières et des aéroports du Kurdistan, réclament aussi de reprendre la main sur les compagnies de téléphonie mobile, dont deux des plus importantes d'Irak sont basées au Kurdistan.

Le Conseil réitère en outre «son appel à Ankara et Téhéran à ne traiter qu'avec le gouvernement central la question des postes-frontières et de les fermer jusqu'à ce que leur administration soit remise aux mains du gouvernement central». L'Irak presse en outre les deux pays de «cesser tout commerce, notam-



ment d'hydrocarbures, avec la région autonome car cette question ne doit être traitée qu'avec le gouvernement central.

UNIVERSITÉ Workshop international sur les matières multifonctionnelles aujourd'hui à Mostaganem

L'université "Abdelhamid Ibn Badis" de Mostaganem abritera, à partir d'aujourd'hui, les travaux d'un workshop international sur les matières multifonctionnelles, a-t-on appris dimanche des organisateurs.



Cette rencontre, initié par le laboratoire de recherche dans le domaine des sciences de la matière relevant de la faculté des sciences et technologies, prévoit des applications en nanotechnologie, a-t-on indiqué.

Elle constituera une occasion pour soutenir la vision nationale en matière de stratégies des sciences et technologies à travers l'échange scientifique entre chercheurs spécialisés en sciences de la matière et sciences pratiques et développer les relations entre universités participantes, a estimé le professeur Boukort Abdelkader. Cette manifestation scientifique de trois jours verra la participation

d'experts d'Algérie, Maroc, Tunisie, Libye, France, Malaisie et Turquie à travers des communications traitant de ce thème, l'encadrement de travaux pratiques et d'orientation et la présentation d'expériences dans le domaine.

Le professeur Boukort a expliqué que les matières multifonctionnelles sont utilisées en industrie dont celle de l'électronique, en sciences de l'énergie, en médecine, en robotique et nanotechnologie.

Une quarantaine d'ateliers pratiques sont prévus et 110 expositions d'affiches des expériences et travaux pratiques sont programmés à cette rencontre à laquelle participent 29 universités du pays.

CYBERSÉCURITÉ Plus 2.500 personnes attendues à une réunion sur la cybersécurité cette semaine à Monaco

Plus 2.500 personnes sont attendues à une réunion sur la cybersécurité prévue cette semaine à Monaco pour affûter ses stratégies et tenter de rassurer des entreprises touchées par les cyber-attaques du printemps dernier, selon les organisateurs.

«Il y a de nouveaux risques qui sont apparus dans les douze derniers mois», explique le directeur général de l'Agence nationale française de la sécurité des systèmes d'information (Anssi), Guillaume Poupard.

La menace n'est certes pas nouvelle, et de grosses attaques informatiques ont frappé ces dernières années les institutions estoniennes, la compagnie pétrolière Saudi Aramco, les studios Sony Pictures Entertainment, la télévision sud-coréenne ou encore la chaîne TV5Monde.

Mais le monde n'avait pas encore connu de cyberoffensives d'une telle ampleur que Wannacry et NotPetya.

Le premier, qui a frappé en mai et juin, est un ransomware (ou rançongiciel) qui a paralysé des centaines de milliers d'ordinateurs dans le monde entier, affectant le système de santé britannique, les chemins de fer allemands ou des usines Renault.

Son système de demande de rançon était «mal fichu» selon M. Poupard, «mais on ne peut pas exclure que l'objectif était de gagner de l'argent», estime-t-il.

La deuxième attaque, celle de NotPetya en juin, «est vraiment une attaque en destruction, en sabotage», juge Guillaume Poupard.

Ce logiciel malveillant a effacé les fichiers des ordinateurs qu'il visitait, se



faisant passer pour un ransomware. «Avec ces attaques, il y a eu un vrai changement de dimension dans la compréhension de la menace dans les entreprises», constate Jérôme Billois, expert chez Westone. «On avait l'habitude de voir des attaques pour voler les données et les révéler - ce qui nuisait à l'image de marque, et nuisait à la relation clients -, on avait des fraudes financières - ce qui faisait perdre de l'argent, et des sommes de plus en plus importantes», relève-t-il. «Mais là, avec les deux attaques Wannacry et NotPetya, c'est l'entreprise qui est complètement arrêtée pendant plusieurs dizaines de jours».

Le sujet sera évidemment abordé aux Assises de la sécurité et des systèmes d'informations, organisées de mercredi à vendredi au palais des congrès de Monaco.

Plus de 2.500 personnes y sont attendues.

RENCONTRES La maîtrise de la nanotechnologie, un des plus importants critères de développement économique

Les intervenants aux travaux de la 3ème conférence panafricaine sur la recherche pour l'enseignement de la chimie, ouverte dimanche à Sétif, ont affirmé que la maîtrise de la nanotechnologie constitue un des plus importants critères du développement économique.

"Les applications de la nanotechnologie touchent aujourd'hui l'ensemble des secteurs et sont la clé pour le développement économique", a notamment estimé Dr.

Hadj Mohamed Bennis, diplômé de l'université de Humboldt de Berlin (Allemagne) et directeur de l'unité de recherche sur la nanotechnologie à l'université Ferhat Abbas (Sétif-1), rattachée au Centre de développement des technologies avancées de Baba Hassen d'Alger.

Durant cette rencontre, tenue à l'auditorium Mouloud Kacem Naït Belkacem, à l'initiative de l'université Sétif-1 et de l'organisation internationale de chimie, le même intervenant a relevé, dans ce contexte, que l'Algérie a réalisé en 2017

une station de technologie propre au siège du Centre de développement des technologies avancées (CDTA) de Baba Hassen, considérée comme la plus grande et la plus développée en Afrique.

Cette station, a-t-il ajouté, permettra de former des compétences nationales et africaines en nanotechnologie et tirer profit des expériences internationales en sus du renforcement des centres de recherches à travers des entreprises économiques, agricoles et sanitaires.

De son côté, Djaâfar Benachour, président de la conférence, a insisté dans son intervention sur la nécessité de mettre au diapason les programmes d'enseignement avec les récentes évolutions technologiques. Cette rencontre de trois jours verra la présentation de 30 communications d'intervenants de diverses universités nationales ainsi que 10 enseignants étrangers issus de France, de Belgique, du Canada, de Hollande, de Turquie, d'Argentine, du Maroc et d'Égypte, selon les organisateurs.

Publicité

CHINE : Lancement d'un satellite de télé-détection pour le Venezuela

La Chine a lancé un satellite de télé-détection vénézuélien "VRSS-2" depuis le Centre de lancement de satellites de Jiuquan, dans le désert de Gobi (nord-ouest de la Chine), le plaçant sur son orbite préétablie. Le VRSS-2, lancé par une fusée porteuse chinoise, est le troisième satellite conjointement lancé par la Chine et le Venezuela et le deuxième satellite de télé-détection du Venezuela. Le satellite sera essentiellement utilisé par le Venezuela pour l'inspection des ressources terrestres, la protection de l'environnement, le contrôle et la gestion des catastrophes, l'estimation du rendement des cultures et l'urbanisme. Il s'agit de la 252e mission de la famille des fusées porteuses Longue Marche. En 2008, la Chine a lancé le premier satellite du Venezuela, Venesat-1 ou "Simon Bolivar", doté d'équipements de communication. En 2012, le premier satellite de télé-détection du Venezuela, VRSS-1, a été lancé dans l'espace depuis la Chine.



ALGER

L'artiste peintre Katia Challal expose à la galerie Ahmed et Rabah Asselah

L'artiste peintre Katia Challal, autodidacte établie au Canada, expose jusqu'au 28 octobre à la galerie Ahmed et Rabah Asselah à Alger une vingtaine de peintures illustrant son attachement à son pays d'origine.

Inaugurée samedi à la galerie de la Fondation Asselah-Ahmed et Rabah, l'exposition qui réunit 26 peintures évoquent la terre et l'attachement aux origines de cette artiste établie au Canada depuis les années 1990.

"Je ressuscite à travers mes peintures, réalisées à l'acrylique sur toile, des souvenirs de mon pays qui remontent à ma tendre enfance", dit Katia Challal, une artiste autodidacte qui expose pour la deuxième fois en Algérie.

"Le jardin parfumé", "L'envol" ou encore "Felouka" (felouque) sont, entre autres, les tableaux qui suggèrent le voyage et la séparation d'avec l'Algérie.

Optant pour la peinture sur toile et l'acrylique, l'artiste peintre alterne tons sombres et vifs pour faire ressortir dans ses œuvres des émotions comme dans "Élévation", et des expressions à travers des voyages comme "Entre ciel et terre" et "Aurore".

De formats moyen et grand, les tableaux de Katia Challal invitent à



la contemplation et au questionnement qui occupent une place de choix dans sa peinture.

Aux traits légers et fins, les toiles de Katia s'abreuvent aux paysages naturels de l'Algérie comme elle l'a illustré dans "Timimoun", une peinture à l'huile montrant des silhouettes de femmes dans le désert algérien.

Dans d'autres œuvres, l'artiste propose des tableaux dytiques,

composés de deux panneaux comme dans "l'essence même" et "Monochrome".

Au Canada où elle vit, Katia Challal a participé à plusieurs expositions.

En 2016, elle avait pris part à Alger à une exposition collective dans le cadre des Premières Journées culturelles dédiées à la communauté algérienne au Canada.

ALGÉRIE - LIBAN

Les moyens de renforcer la coopération culturelle au menu d'une rencontre entre le ministre de la Culture et l'ambassadeur du Liban

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a reçu dimanche au siège du ministère, l'ambassadeur du Liban à Alger, Ghassan al-Moualim, avec lequel il a abordé "les moyens de renforcer la coopération culturelle", a indiqué un communiqué du ministère de la Culture.

L'entretien a été une occasion pour aborder le domaine de la culture entre les deux pays et les possibilités de coopération, notamment dans "le domaine de l'archéologie, ainsi que les modes de gestion des monuments et sites archéologiques". A noter que l'ambassadeur libanais a rendu une visite d'adieu au ministre de la Culture, au terme de sa mission diplomatique en Algérie.

BATNA :

Près de 1000 inscrits en classe d'enseignement de tamazight pour adultes

Le nombre d'inscrits en classe d'enseignement de tamazight pour adultes, durant l'année en cours, a atteint environ 1000 à travers le pays, a indiqué samedi le directeur de l'enseignement et de la recherche au Haut-commissariat à l'amazighité (HCA), Boudjemaâ Aziri.

Ce chiffre est en nette progression comparative à l'année passée où seulement 275 inscrits ont été enregistrés, a précisé le même intervenant en marge de la cérémonie d'ouverture de la nouvelle année d'enseignement de tamazight pour adultes 2017/2018, organisée à la maison de la culture Mohamed Laid Al Khalifa.

Le nombre de wilayas concernées par cet enseignement est passé à 25 contre 24 wilayas en 2016 et 14 wilayas en 2015, a noté M.

Azizi qui a indiqué que ces classes sont encadrées par 50 enseignants diplômés, pour la majorité issus de l'université algérienne, spécialisés en langue amazighe, en sus d'une formation en didactique pour adultes.

Ces classes sont répartis en deux niveaux, le premier concerne ceux qui maîtrisant l'expression orale en tamazigh et le second concerne le volet phonétique et l'écriture pour ceux qui ne savent pas parler et écrire en tamazigh.

L'initiative vise à généraliser l'enseignement du tamazigh qui donnera lieu en 2019 au lancement de cet enseignement en classes virtuelles via le web, a ajouté le même responsable.

La cérémonie d'ouverture de la nouvelle année s'est déroulée en présence de cadres de l'association d'alphabetisation Iqra, de l'Office national d'alphabetisation et d'enseignement pour adultes, du chef de département de la langue et de la culture amazighe à l'université Batna 2 et d'enseignants encadrant ces classes.

APS

BLIDA :

Ouverture de la rencontre internationale de la poésie avec la participation de plus de 100 poètes

La wilaya de Blida a abrité dimanche l'ouverture de la 2ème édition de la rencontre internationale de la poésie avec la participation de plus de cent poètes algériens et arabes.

La deuxième édition de cette rencontre internationale a vu la participation de plusieurs noms connus sur la scène littéraire et poétique, à l'image de Rabah Khedouci, Slimane Djouadi, l'écrivaine Salima Meliza, ainsi que d'autres poètes arabes représentant plusieurs pays, notamment l'Egypte, la

Palestine, l'Irak, la Tunisie, le Maroc et le Yémen. De nombreux poètes, écrivains et romanciers se sont félicités en marge de cette rencontre culturelle, organisée par l'établissement de promotion des arts et des activités culturelles et sportives, de l'organisation de pareilles manifestations permettant à ces passionnés des lettres de se rencontrer. Dans ce contexte, le poète et écrivain, Rabah Khedouci a mis en avant dans une déclaration à l'APS, l'importance de la poésie dans

l'éducation des esprits, relevant l'importance de ces rencontres qui permettent aux jeunes de rencontrer leurs aînés.

Abondant dans le même sens, l'écrivain et romancier, Slimane Djouadi a souligné le rôle de cette rencontre qui a permis à de nombreux poètes arabes et algériens de se rencontrer, avant de mettre en exergue l'importance d'en assurer la continuité par l'organisation d'autres éditions.

Le directeur de l'organisation à l'origine de cette manifestation, Mourad

Reguieg a affirmé que cette rencontre a été organisée après le succès qu'a connue, mars dernier, sa première édition, annonçant par la même occasion l'organisation, à la demande des passionnés de la poésie, d'une 3ème édition au cours du mois de mars prochain.

Les passionnés de la poésie pourront assister, dès aujourd'hui et jusqu'à mercredi prochain, à des soirées de poésie organisées chaque jour à partir de 15:00 à la salle Alexandre Wali au centre ville de Blida.

LAGHOUAT

L'étude sur «l'Evaluation du profil environnemental du parc culturel de l'Atlas saharien» thème d'un prochain atelier

Un atelier de restitution des résultats de l'étude sur «l'Evaluation du profil environnemental du parc culturel de l'Atlas saharien» se tiendra les 15 et 16 octobre courant à Laghouat, à l'initiative de la direction nationale du projet «Conservation de la biodiversité d'intérêt mondial et utilisation durable des services éco-systémiques dans les parcs culturels en Algérie».

Organisé avec le concours de l'Office national du parc culturel de l'Atlas saharien, l'atelier vise à faire connaître les résultats de l'étude précitée, fruit d'un travail d'experts nationaux, mené en équipe pluridisciplinaire, et de permettre, ainsi, aux partenaires et acteurs intervenants sur le territoire du parc culturel de l'Atlas saharien, d'avoir des données récentes et fiables sur le

profil environnemental du parc en question et des différents enjeux environnementaux pesant sur ses écosystèmes, selon les organisateurs.

Son objectif est d'identifier des lignes directrices pour l'élaboration d'un plan d'action pour la conservation du patrimoine éco-culturel du parc culturel de l'Atlas saharien, qui couvre six wilayas (Laghouat, Naâma, El-Bayadh, Djelfa, Msila et Biskra), sur une superficie de plus de 63.900 km2, précisent-ils dans un communiqué.

Le plan, qui s'articulera autour de la mise en place d'un système de suivi de la biodiversité et d'une démarche de gestion collaborative, à être accompagné d'un programme de renforcement des capacités de communication, sera mis en œuvre sur les sites pilotes identi-

fiés, est-il ajouté.

L'atelier réunira les partenaires et parties prenantes du projet, aux niveaux central et local, les directeurs des offices des parcs culturels, les experts et chercheurs, ainsi que les médias.

Cette étude s'inscrit dans le cadre des activités du projet des parcs culturels algériens, un projet de partenariat entre le ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, et le Fonds pour l'Environnement mondial (FEM).

Il est coordonné par le ministère des Affaires étrangères et de la coopération internationale, mis en œuvre par le programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et exécuté par le ministère de la Culture, rappelle la même source.

Grille géante n°391

réunion de parcelles primaires	↓	adoucissements	↓	mèche rebelle	↓	embourbés pronom féminin	↓	renonce-ra [se]	↓	sujets idéaux	↓	appâts sans effets	↓
↓		↓		↓		↓		↓				↓	
distinctions liquer par le froid	→									variété de hibou	→		
↓						différent	→			↓			
cerises sauvages polit en frottant	→					promesse	↓		souillée	→		biqar-rera	↓
↓						complets	→		apparus	↓			
partie de voile réseau mondial	→			démolie	→	surface	↓				mais oui	→	
↓				stridents	↓						frétille-ment	↓	trop utilisé
professions montrées	→		bonne relation petit trait	↓		unité de travail calman-tes	↓		faciles	→		été informé robe indienne	↓
↓									divisa	↓			
chauffages au bois	→	temps de chaleurs	→			embellit	→						parties de bouquet
↓		briller	↓			élément de rame	↓						son premier se fête
projection	→	autre do	→	originelle	↓	cert américain sodium chimique	↓					Capone familial experti-sera	↓
↓		modernes	↓	stagnera	↓								
basse figure géométrique	→			rier tel un bébé fleur royale	↓	rondes et aplaties partie d'examen	↓			bride	→		elle a sa base a l'ourou
↓										mortelle	↓		
frustrer	→					idiotie	→		greffer	→			
↓						glacier demain	↓		étalon de monnaie	↓			
intact	→			poudre pour cuir sommet pointu	↓	bruit de caisse vieille diâcette	↓				support de hunier	→	
↓													
habiller	→	ôtes la peau double équerre	↓			chemin	→		parcou-rue marque d'infinifit	↓		premier en compte	↓
↓													
outil de fleuriste	→										groupies	→	
↓													

Solution

C'est arrivé un 10 octobre

Sudoku n°1690

1 2 6 9 7 5 4 3 8	4 3 9 9 8 5 1 2 7
8 4 7 2 6 3 5 1 9	8 7 5 6 4 1 2 3 0 9
3 9 5 8 4 1 2 6 7	2 1 9 6 3 7 8 4 5
6 5 2 4 1 9 8 7 3	1 6 2 3 5 9 4 7 8
9 7 8 6 3 2 1 4 5	5 4 7 1 6 8 9 3 2
4 3 1 5 8 7 6 9 2	3 9 8 2 7 4 5 1 6
7 8 4 3 2 6 9 5 1	2 7 4 6 8 3 5 2 1 7 9 4
2 1 9 7 6 4 3 8 5	5 7 2 4 8 9 3 6 5 1
8 6 3 1 9 8 7 2 4	6 3 9 5 1 7 4 6 2 8 3
8 7 3 5 2 1 4 9 6	
6 4 5 3 9 7 8 1 2	
1 9 2 8 4 6 5 3 7	
8 2 6 1 6 9 4 3 7	1 5 9 2 6 8 5 3 9 4 1 7
3 9 4 6 2 7 5 1 8	7 6 2 3 4 9 7 6 1 2 8 5
7 5 1 4 8 3 2 6 9	4 3 8 1 7 5 4 8 2 6 9 3
1 4 2 5 7 8 3 9 6	4 9 2 8 5 6 7 3 1
5 7 3 9 6 2 1 8 4	7 5 6 1 2 3 8 4 9
9 8 8 3 1 4 7 2 5	8 3 1 9 4 7 5 2 6
4 8 6 2 9 1 6 7 3	5 1 4 6 9 8 3 7 2
6 1 9 7 3 5 8 4 2	9 8 3 2 7 5 1 6 4
2 3 7 8 4 6 9 5 1	6 2 7 3 1 4 9 5 8

Mots Croisés n°1690

- EMOUSTILLER
- GEL
- TON
- AVEC
- OLIGARCHIE
- O
- CEVENOLE
- NEE
- ERE
- NNE
- ITOU
- N
- TUE
- MENEUR
- TR
- SUJETS
- ES
- R
- TEXAN
- US
- ISAR
- ITALIEN
- SOLEIL
- STERE
- MIEN
- LISEURS
- ER
- TUILE
- RE

Grille géante n°390

A	C	H	D	L	C	R
E	N	E	M	E	H	A
T	R	A	M	A	T	S
F	I	R	M	E	N	A
P	Y	R	O	T	E	C
C	L	E	S	U	R	P
O	N	P	I	E	R	R
A	N	A	N	A	S	A
C	L	O	U	E	C	R
G	A	R	O	U	R	E
S	E	N	E	C	O	N
O	S	E	N	E	C	O
F	I	U	N	I	B	A
B	I	G	L	E	S	E
S	O	S	N	E	U	E

1911 : soulèvement de Wuchang, début de la révolution Xinhai.
 1943 : Tchang Kai-ckek, devient président de la République de Chine
 1954 : naissance du Front de libération nationale en Algérie.
 1970 : indépendance des îles Fidji.
 2005 : Angela Merkel devient chancelière en Allemagne.
 2010 : dissolution des Antilles néerlandaises.
Célébrations
 - Journée mondiale contre la peine de mort.
 - Journée mondiale de la santé mentale.
 - Fidji : Fête nationale.
 - Finlande : Journée de la littérature célébrant la naissance de l'écrivain Aleksis Kivi en 1834.

ATHLÉTISME / MARATHON DE CHICAGO 2017 :

Galen Rupp et Tirunesh Dibaba remportent le titre pour la première fois

Galen Rupp est devenu le premier Américain à remporter le marathon de Chicago depuis 2002, dimanche, alors que l'Éthiopienne Tirunesh Dibaba, triple championne olympique, s'est imposée pour la première fois de sa carrière sur la distance.

En 2 h 9 min 20 sec, Galen Rupp, médaillé de bronze sur les 42,195 km aux JO-2016 de Rio, a devancé de 28 secondes le Kényan Abel Kirui, tenant du trophée, Bernard Kipyego, un autre Kényan, prenant la 3e place en 2 h 10 min 23 sec.

Chez les dames, Tirunesh Dibaba, en or aux Jeux de Pékin-2008 (5000 et 10.000 m) et à Londres-2012 (10.000 m), a parcouru la distance en 2 h 18 min 31 sec pour battre de 1 min 51 sec la Kényanne Brigid Kosgei, l'Américaine Jordan Hasay complétant le podium en 2 h 20 min 57 sec.

VOLLEY-BALL / CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES NATIONS 2017 (DAMES) :

L'Algérie s'incline devant l'Égypte 0-3

La sélection algérienne féminine de volley-ball s'est inclinée devant son homologue égyptienne sur le score de 3 sets à 0 (12-25, 17-25, 25-14), dimanche au Palais des sports de Yaoundé (Cameroun) pour le compte de la première journée des championnats d'Afrique des nations 2017.

L'Algérie évolue dans le groupe A avec le Cameroun, (pays organisateur), le Botswana et l'Égypte. Le groupe B est composé du Kenya (tenant du titre), la Tunisie, la RD Congo, le Sénégal et la Nigeria. Pour le compte de la première journée du groupe B, le Kenya a battu le Sénégal sur le score de 3 sets à 0 (25-21, 28-26, 25-15).

Lors de la deuxième journée hier, les volleyeuses algériennes affrontaient les Camerounaises avant de conclure la phase de poules contre le Botswana demain 11 octobre.

Les deux premiers de chaque groupe se qualifient pour les demi-finales. Les demi-finales se dérouleront le vendredi 13 octobre ainsi que les matchs de classement, tandis que la finale et le match pour la médaille de bronze auront lieu le samedi 14 octobre.

Les deux finalistes seront qualifiées pour le mondial-2018 qui se tiendra au Japon du 29 septembre au 20 octobre prochains.

MOSTAGANEM: **Début du 2^e tournoi international ITF de tennis juniors**

La 2ème édition du tournoi international de tennis ITF juniors garçons et filles a débuté dimanche à Mostaganem, avec la participation de 73 athlètes.

Ce tournoi ITF, inscrit au titre du calendrier de la Fédération internationale de tennis, enregistre la participation de joueurs de 15 pays dont l'Algérie, le Maroc, la Tunisie, la France, la Russie, la Pologne, le Portugal, l'Italie et la République tchèque, a indiqué le président du comité d'organisation de ce tournoi et président de la ligue de wilaya de tennis, Hamzaoui Amine.

Les phases qualificatives se déroulent dimanche et lundi et le tableau final du 10 au 14 octobre en simple et double, selon le même responsable.

Il a ajouté que cette manifestation sportive permettra d'améliorer le classement mondial des tennismen et créer un échange entre les sportifs algériens et leurs homologues des cinq continents, assurant que tous les moyens sont réunis pour garantir le succès de ce rendez-vous sportif.

Ce tournoi d'une semaine est initié par la ligue de wilaya de Mostaganem en collaboration avec la Fédération algérienne de tennis (FAT) et la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya.

Sur le plan organisationnel, des espaces sont réservés à proximité de chaque terrain doté d'un pavillon pour la restauration, d'une cafeteria et d'un parking.

Les organisateurs ont prévu, en marge de cette manifestation sportive, des virées touristiques au profit des délégations participantes, au mausolée du saint-patron Sidi Lakhdar Benkhelouf et à la localité de Benabdelmalek-Ramdane, en plus de deux galas artistiques. Les courts de tennis situés dans la localité de Salamandre dans la périphérie de Mostaganem sont constitués de cinq terrains dont le principal doté d'une capacité d'accueil de 500 spectateurs. L'Algérien Karim Bendjema et la Tunisienne Mouna Bouzagrou ont remporté le titre de la première édition du tournoi international de tennis ITF en simple, alors que la compétition du double avait vu la victoire de la paire composée de l'Algérien Youcef Rihane et du Français Sabri Bilal Ouzrou en garçons et des Tunisiennes Bahri Firdaous et Mouna Bouzagrou en filles.

APS

ORAN :

Nouveau plan de circulation adapté aux besoins des Jeux méditerranéens de 2021

La direction des transports de la wilaya d'Oran œuvre à mettre en place un nouveau plan de circulation adapté et répondant aux exigences des Jeux méditerranéens qu'abritera la capitale de l'ouest du pays en 2021.

Le directeur des transports de la wilaya d'Oran, Mokhtar Rezzoug, a indiqué à l'APS que tous les projets programmés au profit de son secteur ont pris en ligne de compte la dynamique de développement que connaît la wilaya et les besoins et exigences des JM 2021.

Il a estimé que le secteur des transports revêt une importance capitale pour la préparation et l'organisation d'une telle manifestation sportive à dimension internationale. Le secteur est pleinement impliqué pour ce qui est du déplacement des délégations sur les réseaux routiers et les infrastructures de base du transport, également des espaces de pratique de diverses disciplines sportives comme le marathon et le cyclisme.

«Même si le nouveau plan de circulation est fin prêt et doit être bien mis en œuvre, nous avons décidé de le peaufiner et de le parfaire pour qu'il soit plus adapté aux exigences de cette manifestation sportive», a fait savoir le même responsable, précisant que des bureaux d'étude spécialisés ont été invités à réfléchir sur les améliorations à apporter à ce plan afin de contribuer à la réussite de cet événement sportif.

Dans ce sens, il est prévu des rencontres-débat et des consultations avec différents acteurs et spécialistes pour apporter leur expertise avant l'achèvement de cette opération et la mise en œuvre de ce nouveau plan de circulation.

Le même responsable a, en outre, annoncé que des mesures sont en voie d'être prises au niveau de sa direction et ce, en collaboration avec des services compétents de la wilaya, à l'instar de la sûreté de wil-



aya et Direction de la réglementation et des affaires générales (DRAG). L'objectif est d'harmoniser le système de transport avec le nouveau plan de la circulation d'Oran.

Réorganiser et moderniser les réseaux routiers

Ces services s'attèleront à réorganiser certains axes routiers et moderniser d'autres, notamment ceux situés dans des circuits menant vers des zones que fréquenteront les délégations sportives à l'instar du futur village méditerranéen, les infrastructures d'accueil, le port, l'aéroport et autres sites comme les stations de transport et la matérialisation des arrêts de transport urbain des bus et de taxis.

Mokhtar Rezzoug a signalé que pour ce qui est des moyens roulants, une décision sera prise pour moderniser le parc à l'horizon 2021.

Les opérateurs seront accompagnés dans ce cadre pour leur permettre de renouveler leurs moyens de transport tout comme les taxieurs.

Le même responsable a

également insisté sur la nécessité de changer les mentalités et les comportements et d'imposer une certaine professionnalisation de la corporation pour améliorer la qualité des services et répondre aux besoins des usagers.

Concernant le projet d'extension du tramway d'Oran vers Belgaïd (Est d'Oran) qui abrite le futur village méditerranéen et l'aéroport international Ahmed Benbella (Es-Senia), il a signalé que le feu vert n'a pas encore été donné pour sa réalisation.

Pour les besoins de cet important événement sportif qui constituent les JM 2021, M. Rezzoug a expliqué qu'un plan de circulation «spécial» sera mis en place au niveau de l'espace du village méditerranéen où se dérouleront des compétitions et les diverses activités sportives.

Cette opération sera réalisée en collaboration avec des services compétents surtout le comité d'organisation des JM, la Direction de la jeunesse et des sports, des experts et des bureaux d'études spécialisés. La direction des Transports s'attèle aussi

au lancement du projet de modernisation de la signalisation lumineuse au niveau de cette zone de Bir El Djir, son renforcement par d'autres feux tricolores à proximité du village méditerranéen, qui regroupera le complexe sportif de football doté d'une capacité de 40.000 places.

Il est prévu également la création de sept nouveaux carrefours pour développer le réseau routier en prévision de ce rendez-vous sportif international, outre la modernisation de sept carrefours déjà réalisés.

Des projets routiers sont également programmés dans la wilaya d'Oran.

Il s'agit, entre autres, de la voie reliant l'aéroport international d'Es-Senia au 4ème périphérique sur une distance de 21 km et du 5ème périphérique long de 25 km.

Ces deux infrastructures auront un impact positif sur le développement de la circulation de la wilaya d'ici 2021 et permettra de désengorger le réseau urbain, moderniser la circulation et de promouvoir le tourisme.

TENNIS / TOURNOI ITF JUNIORS «RIAD 21» : **2 Algériennes engagées**

La joueuse de tennis algérienne Lynda Benkaddour intégrera directement le tableau final du tournoi international juniors «Riad 21», prévu du 16 au 21 octobre 2017 au Maroc, au moment où sa compatriote Bouchra Rehab Mebarki, moins bien classée, devra passer par les qualifications, suivant la liste d'admission dévoilée hier par les organisateurs.

Une compétition de grade 4, sur terre battue, pour laquelle s'étaient inscrits trois autres algériens chez les garçons, avant de se désengager dernièrement.

Il s'agit de Karim Bendjema, Mohamed Racym Rahim et Youcef Rihane, le récent vainqueur du tournoi international Batiche-Saïfi, clôturé dernièrement à Sidi-Fredj (Alger). Ces joueurs ont préféré s'engager

dans d'autres compétitions, à l'instar de Karim Bendjema, qui figure sur la liste d'attente d'un autre tournoi international «Juniors» au Maroc, en l'occurrence «La Raquette d'Or», prévu du 23 au 28 octobre, au Tennis Club de Mohammadia. Une compétition de grade 3, sur terre battue, pour laquelle sont déjà admis ses compa-



triotes Youcef Rihane et Lynda Benkaddour. Le premier cité intégrera directement le tableau final, alors que Benkaddour devra passer par les qualifications.

HANDBALL / CHAMPIONNAT NATIONAL «EXCELLENCE» (MESSIEURS) 2017-2018 : Programme complet de la compétition

La Fédération algérienne de handball (FAHB), a dévoilé le programme complet du championnat national «Excellence» (messieurs), pour la saison 2017-2018, ce dimanche via sa page officielle sur Facebook.

La compétition débutera le 20 octobre en cours, avec la formule à deux poules (A et B) composées de huit clubs.

La première journée du groupe A, est marquée par le déplacement du GS Pétrolier (tenant du titre) à l'ouest du pays pour affronter le nouveau promu, l'ES Arzew, alors que l'ES Ain Touta, 3e de la saison écoulée, voyage à la capitale pour défier le HBC El Biar.

Dans le groupe B, le CR Bordj Bou Arréridj (Vice-Champion) se déplace pour affronter le CRBN'gaoues, le nouveau promu, alors que le MC Oran accueille le JSE Skikda en ouverture du Championnat national «Excellence».

Groupe A :

1e journée : ES Arzew - GS Pétrolier / HBC El Biar - ES Ain Touta / C
Chelghoum Laid - O El Oued / MB Tadjanet - CRB Baraki

2e journée : GSP - HBCEB / OEO - ESA / ESAT - MBT / CRBB - CCL

3e journée : GSP - OEO / MBT - HBCEB / ESA - CRBB / CCL - ESAT

4e journée : MBT - GSP / CRBB - OEO / HBCEB - CCL / ESAT - ESA

5e journée : GSP - CRBB / CCL - MBT / OEO - ESAT / ESA - HBCEB

6e journée : CCL - GSP / ESAT - CRBB / MBT - ESA / HBCEB - OEO

7e journée : GSP - ESAT / ESA - CCL / CRBB - HBCEB / OEO - MBT

Groupe B :

1e journée : CRBN'gaoues - CR Bordj Bou Arréridj / MC Oran - JSE Skikda /

IC Ouargla - CR El Harrouch / MC Saïda - CRB Mila
2e journée : CRBBA - MCO / CREA - CRBN / JSES - MCS / CRBM - ICO

3e journée : CRBBA - CREA / MCS - MCO / CRBN - CRBM / ICO - JSES

4e journée : MCS - CRBBA / CRBM - CREA / MCO - ICO / JSES - CRBN

5e journée : CRBBA - CRBM / ICO - MCS / CREA - JSES / CRBN - MCO

6e journée : ICO - CRBBA / JSES - CRBM / MCS - CRBN / MCO - CREA

7e journée : CRBBA - JSES / CRBN - ICO / CRBM - MCO / CREA - MCS

Les membres de l'Assemblée générale extraordinaire (AGEx) de la Fédération algérienne de handball (FAHB) ont adopté, samedi à Alger la formule d'une division Excellence messieurs à deux poules composées de huit clubs.

Cette formule prévoit la création d'un championnat excellence messieurs de deux groupes de huit équipes avec le déroulement de 14 matchs dans la première phase dont les 4 premiers de chaque groupe joueront trois tournois (21 matchs) dans des villes à désigner.

Ainsi les 4 derniers joueront les Play-Downs, sous forme de mini tournoi sur terrain neutre.

PATINAGE :

La Russe Sotskova emporte le Trophée de Finlande

La patineuse russe Maria Sotskova a remporté dimanche à Espoo le Trophée de Finlande à l'issue du programme libre.

Avec 205,30 points, la Russe de 17 ans, qui évoluait sur le célèbre Clair de Lune de Debussy, a devancé l'Italienne Carolina Kostner (193,76), de 13 ans son aînée.

Sa compatriote Elizaveta Tuktamysheva, première d'une courte tête après le programme court, a pris la troisième place avec 189,13 points.

En danse sur glace, les patineurs français Gabriella Papadakis et Guillaume Cizeron, doubles champions du monde, ont triomphé avec 188,25 points.

Les Russes Alexandra Stepanova et Ivan Bukin (166,88) ont terminé deuxième devant les Danois Laurence Fournier Beaudry et Nikolaj Sorensen (160,68).

APS

CHAMPIONNATS AFRICAÏN ET MÉDITERRANÉEN D'HALTÉROPHILIE : Participation du club des amateurs d'haltérophilie de Souk Ahras

Le club des amateurs d'haltérophilie de Souk Ahras participera, entre le 18 et le 21 octobre en cours, aux championnats africain et méditerranéen d'haltérophilie, prévus dans la wilaya de Béjaïa, à l'APS, le président de ce club et champion du monde, Lyes Boughalem.

Quatre fois champion du monde en haltérophilie, il a précisé que ce club participera au sein de l'équipe nationale avec 4 athlètes en l'occurrence Abdellali Mansouri, Lyes Boughalem, Malia Chafai et Zohra Tatar, devenus populaires lors de diverses compétitions nationales, africaines et internationales.

Les entraîneurs du club, Lyes Boughalem et Redha Bahi, ont déclaré que les athlètes avaient récemment effectué une formation très ardue et prouvé leur excellence et leur détermination à occuper les premières places lors de ces deux compétitions qui seront organisées dans la wilaya de Béjaïa sous la supervision de la Fédération algérienne de body-

building et powerlifting.

Lyes Boughalem, nouveau recordman du monde de powerlifting dans l'épreuve du développé couché grâce au récent titre mondial qu'il a décroché au Texas (Etats-Unis), a sou-

ligné la nécessité de prendre en charge ces jeunes qui disposent de grandes potentialités dans ce domaine, exprimant sa volonté de former des jeunes dans cette discipline.

Le club des amateurs

d'haltérophilie de Souk Ahras a obtenu plus de 40 titres de champion d'Algérie, 9 titres de champion d'Afrique, 1 titre de champion de la méditerranée en plus de 4 titres à l'échelle mondiale, a-t-on rappelé.



CYCLISME :

L'Italien Matteo Trentin remporte la classique Paris-Tours

L'Italien Matteo Trentin a remporté dimanche Paris-Tours, la dernière classique de la saison sur les bords de la Loire.

Trentin, qui signe sa deuxième victoire sur l'avenue de Grammont après

son succès en 2015, a devancé le Danois Soren Andersen (Sunweb) et le Néerlandais Niki Terpstra, son coéquipier chez Quick-Step. Trentin, pour sa dernière course avec Quick-Step, a placé une première attaque à 10 kilomètres

de l'arrivée dans la côte de Beau Soleil, désorganisant le peloton, puis a insisté dans la côte de l'Epan, confirmant que la classique des feuilles mortes, complètement plate, n'est pas la garantie pour un sprint massif.

RUGBY À XIII / COUPE DU MONDE 2017 - DOPAGE : Contrôle positif, l'arrière Zak Hardaker écarté de la sélection anglaise

La star du rugby à XIII Zak Hardaker, récemment contrôlé positif à une substance interdite, a été provisoirement écarté de la sélection anglaise et ne pourra donc pas disputer la Coupe du monde 2017, a annoncé lundi la Rugby Football League, l'instance qui régit le rugby à XIII dans ce pays.

«Rugby Football League confirme que Zak Hardaker est provisoirement suspendu de toutes compétitions, après s'être vu notifié par l'agence britannique anti-

tidopage son contrôle positif à une substance interdite, dans la foulée d'un match entre Castleford et Leeds, le 8 septembre», a déclaré un porte-parole de l'instance.

L'arrière de 25 ans aurait consommé de la cocaïne de façon récréative, et il s'est excusé depuis pour cette «énorme erreur de jugement». Mais s'il est reconnu coupable, il encourt jusqu'à deux ans de suspension.

«Ce grand club m'a donné ma chance, avant ce

qui a été l'une des plus importantes semaines de son histoire, et j'ai laissé tomber tout le monde», a reconnu Hardaker, avant de présenter ses excuses «des plus sincères», assurant n'avoir «jamais pris une quelconque substance avec l'intention d'améliorer mes performances».

Ce n'est pas la première fois l'arrière anglais défraie la chronique. En 2013, il avait déjà été exclu de la sélection pour une infraction au règlement disciplinaire.

En 2014, il a été suspendu cinq matchs pour des insultes homophobes à l'égard d'un arbitre, et en 2015, après avoir été détenu et interrogé dans le cadre d'une agression, il a été sommé de verser une compensation et de s'excuser auprès de la victime.

La Coupe du monde 2017 de rugby à XIII aura lieu en Australie, Nouvelle-Zélande et Papouasie Nouvelle-Guinée. Elle débutera le 27 octobre courant.

BASKET/CHAMPIONNAT ARABE DES CLUBS (DAMES) : Hussein-Dey Marines bat le Club olympique (Liban) 80-73

Les basketteuses algériennes de Hussein-Dey Marines ont battu le Club olympique du Liban sur le score de 80 à 73 (mi-temps: 41-29), dimanche pour le compte de la deuxième journée de la 19e édition des championnats arabes des clubs champions de basketball, organisés du 7 au 14 octobre au Liban.

Après avoir dominé les trois premiers quarts-temps, le Hussein-Dey Marines, exempt lors de la première

journée, ont trouvé beaucoup de mal pour prendre le large dans la fin du match, en témoigne le score final qui donnait l'avantage aux Algériennes avec sept d'avance seulement.

Dans l'autre match de la journée, Homenetmen Antalies du Liban s'est incliné devant le CS Sfaxien (Tunisie) sur le score de 44-65 (mi-temps: 15-30).

Lundi, Hussein-Dey Marines sera opposé au CS Sfaxien de Tunisie

(16h00), le Chabeb Al Fahys (Jordanie) affrontera Homenetmen Antalies du Liban (18h00) et le Club olympique (Egypte) sera exempt.

Outre Hussein-Dey Marines, troisième lors de la dernière édition disputée en Jordanie, quatre clubs prennent part à cette compétition : le CS Sfaxien (Tunisie), Homenetmen Antalies (Liban, organisateur), le Club olympique (Egypte) et Chabeb Al Fahys (Jordanie).

LIGUE 1 MOBILIS (6E JOURNÉE) : Le derby MC Alger - USM Alger reporté (LFP)

Le derby MC Alger - USM Alger, prévu le 14 octobre (17h45) au stade Omar-Hamadi de Bologhine pour le compte de la sixième journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, a été reporté à date ultérieure, selon le programme publié hier par la Ligue de football professionnel (LFP).

L'instance présidée par Mahfoud Kerbadj avait commencé par délocaliser ce match à Bologhine, après la fermeture du stade du 5-Juillet pour travaux, avant de décider son report à une date ultérieure.

La 6e journée de Ligue 1 Mobilis, initialement prévue du 5 au 7 octobre, a été reportée aux 12-14 du même mois, en raison du déroulement du match Cameroun-Algérie, samedi à Yaoundé, dans le cadre des éliminatoires de la Coupe du Monde 2018.

Programme de la sixième journée:

Jeu, 12 octobre 2017 :

A Sidi Bel-Abbès : USM Bel-Abbès - JS Kabylie (16h00)
A Alger (Stade du 20-Août 1955) : NA Hussein Dey - Paradou AC (16h00)

Vendredi, 13 octobre 2017 :

A Alger (Stade du 20-Août 1955) : CR Belouizdad - JS Saoura (16h00)
AS Sétif (Stade du 8-Mai 1945) : ES Sétif - Olympique de Médéa (17h00)

Samedi, 14 octobre 2017 :

Stade à déterminer : USM El Harrach - MC Oran (16h00)
A Biskra (Stade El-Alia) : US Biskra - CS Constantine (16h00)
A Tadjanet (Stade Smaïn Lahoua) : DRB Tadjanet - USM Blida (16h00)

Reporté à une date ultérieure :

Stade à déterminer : MC Alger - USM Alger.

GHARDAÏA : Douze clubs animent le championnat de football de la wilaya

Douze (12) clubs de division d'honneur et 07 clubs de pré-honneur animent le championnat de football de la wilaya de Gharadaïa pour la saison en cours 2017-2018, a-t-on appris hier du président de la ligue de wilaya.

Ces clubs vont évoluer durant la période du championnat de la wilaya de Gharadaïa sur les onze (11) stades revêtus de gazon synthétique de dernière génération et homologués par la Ligue de wilaya de football, a précisé Youcef Azzouz.

Pour assurer le bon déroulement du championnat et aussi de la coupe de wilaya, la ligue de football a pris toutes les dispositions nécessaires, notamment par la formation des arbitres locaux et la sensibilisation des clubs sur le respect du fairplay et de l'éthique sportive, a-t-il ajouté.

La ligue de football de Gharadaïa a procédé également à la réactivation de la commission médicale de la wilaya pour lutter contre le dopage et la consommation d'anabolisants.

Plus de 2.000 sportifs, toutes catégories confondues, sont affiliés à la ligue de football de la wilaya de Gharadaïa qui a vu également la création de dix écoles de football dans la wilaya, signale-t-on.

SÉLECTION ALGÉRIENNE A' : Les locaux entament leur stage à Sidi Moussa (FAF)

La sélection nationale de football des locaux a entamé dimanche en fin d'après-midi un stage bloqué, au Centre technique national (CTN) de Sidi-Moussa (Alger), a annoncé la Fédération algérienne de football (FAF).

"L'équipe nationale a débuté dimanche son stage sous la conduite du sélectionneur national Lucas Alcaraz. Les 35 joueurs convoqués se sont présentés pour le premier entraînement qui a eu lieu à 18h00, mais trois d'entre eux, Meziane Zeroual, Ahmed Gasmi et Kamel Belarbi, ont été libérés par le staff technique car ils sont venus blessés", a précisé l'instance fédérale sur son site officiel.

Selon la même source, la séance d'entraînement a été une occasion pour le coach d'avoir une idée sur chaque joueur, surtout les nouveaux.

"Pendant que les quatre gardiens de but travaillaient avec leur entraîneur Aziz Bouras, les joueurs de champ se sont donnés au début à de petits jeux avec ballon, avant d'être répartis en trois groupes pour de petites oppositions à trois équipes, puis à deux équipes", a ajouté la FAF.

APS

ELIMINATOIRES MONDIAL U17 FÉMININ: La sélection algérienne poursuit son stage à Sidi Moussa

La sélection nationale féminine U17 poursuit son stage de préparation entamé jeudi dernier au centre technique national (CTN) de Sidi-Moussa (Alger) en vue de sa rencontre face au Mali, le 14 octobre à Bamako, comptant pour le match aller du tour préliminaire des éliminatoires de la coupe du monde de la catégorie, a indiqué dimanche soir la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site internet.



"Les joueuses s'entraînent quotidiennement au CTN sous la conduite de la sélectionneuse Naïma Laouadi. Dimanche en fin d'après-midi, les joueuses ont eu à tester leur degré de préparation en affrontant l'équipe d'Akbou. La sélection nationale l'a emporté 4-0", a précisé la FAF. Le stage se poursuivra jusqu'au 11 octobre, date du départ pour Bamako.

Liste des joueuses convoquées

Ikram Bahri, Nesrine Hamri, Kamelia Azabene, Imane Azib, Lina Ould Zmirli, Ibtissem Mitouchi, Kholoud Ornani (ASE Alger-Centre), Hadjer Tadjri (WAG Saïda), Boutaina Soualmia (MS Khroub), Amani Boutaguane (FC Constantine), Manel Zermani, Imane Dames, Ahlem Abdennebi (FJ Skikda), Khadija Bensalem (AC Biskra), Amani Mahses, Romaisa Kerrouche, Zineb Boukraa Djelloul, Rabia Baki (JS Khroub), Souhila Besaber (Oran-Centre), Zohra Aggad (AS Sûreté Nationale).

MONDIAL-2018.QUALIF : L'Algérie 2^e plus mauvaise défense après 5 journées

La sélection algérienne de football est la deuxième plus mauvaise défense, à l'issue de la cinquième journée des éliminatoires de la Coupe du Monde de 2018 clôturée dimanche soir, traduisant ce malaise profond qui touche les «Verts» depuis le Mondial-2014.

Pointée souvent du doigt, l'arrière garde algérienne a concédé 10 buts en cinq matchs dans ces qualifications, desquelles elle est hors course depuis déjà la quatrième journée.

Une moyenne de deux buts donc encaissés à

chaque match du groupe B, où l'équipe nationale demeure la seule formation à n'avoir remporté aucune rencontre, et c'est en toute logique d'ailleurs qu'elle ferme la marche de la poule avec un seul point au compteur.

Samedi, les coéquipiers du gardien, Raïs M 'Bolhi, ont de nouveau chuté après leur défaite face au Cameroun (2-0) à Yaoundé.

Il s'agit de leur quatrième échec de rang dans ces éliminatoires, après avoir perdu également face au Nigeria (3-1) et la Zambie (3-1 et 1-0).

Lors de la première journée, ils avaient fait match nul à domicile devant le Cameroun (1-1).

Ayant participé aux deux précédentes éditions du Mondial, avec la clé une qualification historique aux huitièmes de finale de la Coupe du Monde de 2014 au Brésil, l'Algérie ne réalisera pas la passe de trois.

Elle est déjà condamnée à terminer dernière de son groupe. La partie face au Nigeria, le 10 novembre prochain à Constantine dans le cadre de la 6e et dernière journée, comptera pour

du beurre, après que les Nigériens ont validé leur billet pour la Russie samedi en battant la Zambie (1-0).

L'attaque algérienne n'est pas mieux nantie que sa défense. Les statistiques montrent d'ailleurs que le secteur offensif, qui constituait jusque-là la force de frappe des «Verts», n'a inscrit que trois buts en cinq matchs.

Il a fait mieux que trois autres formations des 20 présentes dans cette phase de poules, à savoir le Mali (1 but), l'Ouganda et le Gabon (2 buts chacun).

COUPE DU MONDE DES CLUBS 2017 (TIRAGE AU SORT): Le représentant africain contre Pachuca en quarts de finale

Le vainqueur de la Ligue des champions d'Afrique de football affrontera les Mexicains du FC Pachuca en quarts de finale de la Coupe du Monde des clubs 2017, selon le tirage au sort effectué hier à Abou Dhabi (Emirats arabes unis).

Le représentant africain sera connu à l'issue de la finale prévue en novembre prochain. La Ligue des champions d'Afrique est au stade des demi-finales dont la manche retour aura lieu entre le 20 et le 22 octobre (USM Alger-WA Casablanca 0-0 et ES Sahel-Al Ahly 2-1 à l'aller).

Le match d'ouverture mettra aux prises Al Jazira (champion des

Emirats) et Auckland City (champion de l'Océanie). Le Real Madrid, détenteur du trophée, a rendez-vous en demi-finales avec un adver-

saire soit asiatique soit néo-zélandais, tandis que le vainqueur de la Copa Libertadores sera opposé à Pachuca ou au représentant africain.

Programme du Mondial des clubs 2017 :

Match 1 : Al Jazira Club (champion des EAU)- Auckland City (champion de l'Océanie)

Match 2 : FC Pachuca- Vainqueur de la Ligue des champions d'Afrique

*Le vainqueur rencontrera en demi-finales le vainqueur de la Copa Libertadores

Match 3 : Vainqueur du Match 1 - Vainqueur de la Ligue des champions d'Asie

*Le vainqueur rencontrera en demi-finales le Real Madrid, vainqueur de la Ligue des champions d'Europe.

LA JUVE SURVEILLE AUSSI LOPEZ

Observé par le FC Barcelone ces derniers mois, Maxime Lopez ne serait plus en haut de la liste des recruteurs du club catalan. Mais le jeune milieu marseillais possède tout de même une belle cote en Europe, et ce malgré son faible temps de jeu cette saison, puisque la Juventus Turin est également intéressée. Selon Calciomercato, l'Olympien a été supervisé par le club turinois lors de la victoire de l'équipe de France Espoirs contre le Monténégro (2-1), jeudi. Le Marseillais, entré en fin de match, n'était pas le seul Français observé puisque Benjamin Pavard (Lille) et Jonathan Bamba (Saint-Etienne) sont également dans les radars de la Vieille Dame.



QUAND FERGUSON A RECALÉ ZIDANE...

Dans les années 1990, Manchester United a eu l'opportunité de recruter Zinedine Zidane, à l'époque jeune talent des Girondins de Bordeaux. Mais d'après les confidences de l'ancien président des Red Devils Martin Edwards, le coach mancunien Sir Alex Ferguson a recalé le Français pour éviter de perturber Eric Cantona, qui négociait une prolongation de contrat. "Lee Kershaw, notre recruteur en chef, me répétait que l'on devrait se pencher sur ce joueur, et en a parlé avec Alex Ferguson. Mais ce dernier estimait qu'il évoluait au même poste qu'Eric. (...) Nous étions allés en France pour persuader Eric de prolonger avec nous. Alex estimait que s'il avait recruté Zidane, cela aurait affecté Eric. Il a donc préféré laisser les choses en l'état", a déclaré Edwards pour le site officiel de MU.

Thiago Alcantara va mieux

Le Bayern Munich a annoncé que la blessure de l'Espagnol n'était pas si grave que prévu.

Touché lors de la victoire de l'Espagne sur l'Albanie lors des qualifications pour la Coupe du monde 2018, Thiago Alcantara souffre du ligament intérieur de la cheville. Alors qu'on imaginait son absence plus longue, le Bayern Munich a communiqué sur l'état de santé de son joueur ce lundi.

Les 5 stats qui montrent que la France est favorite face à la Biélorussie

"L'Espagnol est de nouveau à Munich et manquera le match de qualification final des Ibères contre Israël (lundi 20h45)", peut-on lire sur le site internet du club bavarois. Il pourrait même faire son retour dès le week-end prochain face à Fribourg en Bundesliga.

Lizarazu veut revoir Giroud

En manque de temps de jeu à Arsenal, l'attaquant de l'équipe de France Olivier Giroud (31 ans, 67 sélections et 27 buts) a perdu sa place de titulaire en Bulgarie (1-0) samedi lors des éliminatoires du Mondial 2018. Mais dans la mesure où ses concurrents n'ont pas brillé, Bixente Lizarazu estime que le sélectionneur Didier Deschamps ne doit pas enterrer le Gunner.

NASRI : "BENZEMA ? SES ORIGINES ONT PESÉ"

Samir Nasri a affirmé dans le Canal Football Club ce dimanche soir que les origines de Karim Benzema influencent sa situation en Bleu.

Au micro du Canal Football Club, Samir Nasri est revenu sur l'absence de Karim Benzema en équipe de France depuis l'affaire de la sextape de Mathieu Valbuena. Pour lui, pas de doutes. Les origines du buteur du Real Madrid jouent un rôle dans sa situation actuelle en équipe de France. Une situation que Nasri déplore et trouve "injuste" et "bête". "Si ses origines ont pesé ? Bien sûr... C'est clair, je l'ai vécu aussi, je peux dire la même chose. Hatem (Ben Arfa, ndr) l'a vécu aussi, la saison qu'il fait à Nice, il doit être à l'Euro, je suis désolé (...) Si on écoute le Président Le Graet, lui est ouvert à ce qu'il revienne. Si Mathieu Valbuena était toujours en haut de l'affiche, et qu'il venait en Equipe de France et que l'on ne sélectionne pas Benzema, ok. Parce que l'histoire est entre les deux, et qu'il faut faire un choix, et que l'autre c'est la victime, ok, dans ce cas là oui. Mais aujourd'hui Mathieu Valbuena n'est plus dans l'actualité de l'équipe de France, pourquoi Karim ne reviendrait pas ?", a notamment estimé Nasri.

DE GEA LE PROCHAIN GROS TRANSFERT DU CLUB PARISIEN ?

Paris est toujours à la recherche d'un gardien de but.

Les journées passent et le Paris Saint-Germain veut toujours continuer à recruter plus grand. Après avoir approché plusieurs portiers cet été comme Pepe Reina ou Oblak, le club de la capitale n'a pas réussi à s'attacher les services d'un nouveau gardien. D'après les dernières informations de la presse britannique, le PSG s'intéresserait de près au portier des Red Devils, David De Gea.

Selon les informations du Daily Express, Antero Henrique s'activerait en coulisse pour mener à bien l'opération David De Gea : « L'Espagnol est vu comme une option pour le Paris Saint-Germain dès la fin de la saison en cours. Il se murmure qu'Henrique aurait même déjà parlé avec son agent Jorge Mendes » affirme le quotidien britannique. Un temps annoncé du côté de Real Madrid, le portier de la Roja ne serait plus dans les petits papiers de la Maison Blanche qui préférerait désormais se tourner vers le gardien de Chelsea, Thibault Courtois. Le profil du Belge intéresserait finalement davantage le club merengue.



ALGÉRIE-FRANCE Prorogation de la convention du partenariat avec les Laboratoires Sanofi

Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière et les Laboratoires Sanofi ont prorogé hier à Alger la convention de partenariat en matière de prise en charge des maladies chroniques notamment l'hypertension artérielle, le diabète et les maladies cardiovasculaires, outre le lancement d'une étude sur l'obésité en milieu scolaire. La convention a été signée du côté algérien par le directeur de la prévention et de la promotion de la santé, Dr. Djamel Fourar et du côté français par le vice-président directeur général des Laboratoires, M. Olivier Charneil, en présence du ministre de la Santé, Mokhtar Hazbellaoui et du président directeur général Sanofi Algérie, Haïssam Charaïth. Ce partenariat s'inscrit dans le cadre du renforcement de la prévention et en particulier la prorogation de la première convention signée en 2014 relative à la clinique mobile sous le thème «Le chemin de la prévention» sur les maladies cardiovasculaires et le diabète, a indiqué le PDG des Laboratoires Sanofi. Il s'agit également d'investir dans une deuxième clinique mobile dans le but de maîtriser les facteurs de risques liés à ces maladies et l'obésité en milieu scolaire notamment dans les régions en manque de spécialités médicales en la matière. Concernant la nouvelle usine Sanofi à la nouvelle ville de Sidi Abdellah qui n'est pas encore entrée en production, M. Olivier Charneil a expliqué que l'usine «n'a enregistré aucun retard» et qu'il s'agit simplement de l'aménagement du site de la nouvelle ville qui est en phase finale et sera «prêt au début de l'année 2018», a-t-il dit, sans donner de date précise. Lors de leur entretien, le ministre de la Santé et le PDG des Laboratoires Sanofi ont mis l'accent, sur l'importance d'«élargir ce partenariat» et d'investir dans la nouvelle usine de Sidi Abdellah qui est «l'investissement le plus important de Sanofi dans le continent africain et dans le monde arabe».

Les deux parties ont mis en avant leur disponibilité à investir dans la production de l'insuline injectable et les tests cliniques en les soutenant par une expertise internationale. Selon la Direction de la prévention, la clinique mobile pour la prévention et le dépistage précoce de l'hypertension artérielle et du diabète (2014/2017) a donné des «résultats positifs», ce qui a incité les deux parties de la proroger et de lancer une deuxième clinique destinée aux régions reculées pour la période 2017/2020.

Le DGSN examine avec l'ambassadeur de France le renforcement de la coopération entre police des deux pays

Le directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), le général-major Abdelghani Hamel, a reçu hier à Alger l'ambassadeur de France à Alger, Xavier Driencourt, avec lequel il a examiné les voies et moyens de renforcer la coopération et de favoriser l'échange d'expertise entre police des deux pays, notamment en matière de lutte contre le crime transfrontalier, indique un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

L'entretien a permis aux deux responsables «d'examiner les moyens de renforcer la coopération policière et de promouvoir les relations de coopération et l'échange d'expériences dans les domaines technique et de formation pour faire face aux différentes formes de criminalité, notamment le crime transfrontalier et la néo-criminalité», ajoute le ministre. A cette occasion, M. Driencourt s'est dit admiratif du «remarquable niveau de la police algérienne», saluant «son professionnalisme et son rôle essentiel dans le renforcement des domaines de coopération policière au double plan régional et international», conclut le document.

ALGÉRIE-BÉNIN : Volonté commune de promouvoir la coopération dans le domaine de la formation professionnelle

L'Algérie et le Bénin ont exprimé hier à Alger leur volonté de promouvoir la coopération bilatérale dans le domaine de la formation professionnelle lors d'une audience accordée par le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Mohammed Mebarki, à l'ambassadeur du Bénin, Gabé Orou Segó, indique le ministère dans un communiqué. Les entretiens ont porté sur l'état des relations entre les deux pays dans le domaine de la formation et de l'enseignement professionnels, précise le ministère, ajoutant que les deux parties ont souligné l'intérêt de promouvoir la coopération bilatérale dans le domaine de la formation professionnelle, jusqu'ici axée sur l'octroi de bourses d'études et l'accueil de stagiaires béninois en Algérie. A cet effet, il a été décidé, conjointement, d'inscrire, dans le cadre des travaux de la prochaine commission mixte de coopération, la formation et le perfectionnement des formateurs, l'échange de programmes et de documentation technique et pédagogique et le jumelage des établissements de formation et d'enseignement professionnels des deux pays.

L'ambassadeur béninois a tenu à exprimer les «remerciements» de son gouvernement à l'égard des autorités algériennes, pour l'aide qu'apporte l'Algérie en matière de formation, par l'octroi de quotas de bourses accordés annuellement dans différents secteurs, dont la formation professionnelle. Pour sa part, M. Mebarki a réitéré la disponibilité de son département ministériel à poursuivre et étoffer son assistance technique en direction de l'appareil de formation du Bénin.

APS

ALGÉRIE - RUSSIE LE PREMIER MINISTRE RUSSE DMITRY MEDVEDEV «Pour un partenariat dynamique et élargi à divers secteurs»

La Russie et l'Algérie comptent imprégner une nouvelle dynamique à leur partenariat économique, en élargissant le champ de coopération bilatérale à travers la signature de contrats dans divers secteurs d'activités, a indiqué le Premier ministre russe Dmitry Medvedev qui effectue depuis hier une visite en Algérie.

«Nous envisageons de signer plusieurs accords de partenariat dans différents domaines. Nous avons la possibilité d'augmenter considérablement le volume des échanges dans les années à venir grâce à de nouveaux secteurs de travail que nous examinons activement aujourd'hui», a déclaré M. Medvedev à l'APS, à la veille de son déplacement en Algérie (Lire l'intégral sur www.aps.dz).

Rappelant que le volume des échanges russo-algériens a doublé l'année dernière pour atteindre près de 4 milliards de dollars, le Premier ministre russe a estimé que «c'est déjà assez bien, mais il nous faut progresser davantage (...). Je suis certain que nos pays ont le même intérêt à développer leur partenariat dans plusieurs domaines. Nous en avons les possibilités». Les deux parties examineront en effet de nouvelles branches de partenariat, à inclure ou à renforcer davantage dans le programme de partenariat.

M. Medvedev cite le secteur énergétique nucléaire, l'industrie agroalimentaire, l'extraction de ressources, le transport maritime, les hautes technologies et de l'espace, le bâtiment et l'industrie pharmaceutique.

S'agissant de la coopération dans le secteur énergétique nucléaire, Medvedev indique qu'«une base juridique solide a été créée dans ce domaine. Si l'Algérie décidait de créer une industrie nucléaire nationale, nous serions prêts à offrir nos technologies et nos solutions

techniques (...). Nous sommes également prêts à étudier des projets concernant la production d'électricité + propre + par les installations éoliennes ou solaires».

Sceller un partenariat multi-sectoriel

Une coopération plus active dans le secteur de l'industrie agroalimentaire pourrait avoir une influence positive sur notre balance commerciale», a poursuivi M. Medvedev qui s'est félicité, par ailleurs, de la coopération active dans le domaine énergétique où «plusieurs projets rencontrent un vrai succès dans le secteur pétro-gazier». «La Russie et l'Algérie sont des exportateurs importants de gaz vers l'Europe.

Ce fait nous aide à coopérer de manière concertée au sein des plateformes internationales telles que le Forum des pays exportateurs de gaz, ou l'OPEP s'il s'agit du pétrole.

La Russie apprécie grandement ce dialogue et les possibilités de trouver des compromis», estime-t-il. Le partenariat économique peut être boosté à travers les forums économiques et le renforcement des liens d'affaires entre les opérateurs des deux pays, a fait remarquer M. Medvedev, estimant que de telles actions «posent les fondations de nouveaux projets conjoints, ce qui approfondit naturellement notre coopération».



«Dans ce contexte, le Premier ministre russe a rappelé «le rôle-clé» confié à la Commission intergouvernementale mixte algéro-russe de coopération commerciale, économique, scientifique et technique.

Celle-ci a tenu sa 8ème réunion en septembre dernier à Alger et a permis de définir des «projets de coopération dans les domaines de l'industrie, des transports, du bâtiment, de la géologie, de l'agriculture, de la santé publique, de la science, de l'espace et de l'informatique».

Au niveau des milieux d'affaires, le Premier ministre russe a noté également l'apport du Conseil d'affaires russo-arabe et du Conseil d'affaires algéro-russe, dans le développement des échanges bilatéraux.

«Depuis des années, l'Algérie fait partie des partenaires commerciaux et économiques principaux de la Russie en Afrique et dans le monde arabe», a noté M. Medvedev, exprimant sa certitude que la coopération économique russo-algérienne se développera davantage dans les années à venir.

FÊTE NATIONALE DE L'UGANDA Le Président Bouteflika félicite le Président Yoweri Museveni

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations au président de l'Ouganda, Yoweri Museveni, à l'occasion de la fête nationale de son pays dans lequel il a salué la convergence de vues entre les deux pays sur les principales questions régionales et internationales d'intérêt commun.

«La célébration par la République d'Ou-

ganda de sa fête nationale m'offre l'agréable occasion de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens ainsi qu'en mon nom personnel, nos chaleureuses félicitations auxquelles je joins mes meilleurs vœux de bien-être et de bonheur pour vous-même, de progrès et de prospérité pour le peuple ougandais frère», a écrit le président Bouteflika dans

son message. «Je voudrais saisir cette opportunité pour me féliciter de la qualité des liens d'amitié, de solidarité et de coopération qui existent entre nos deux pays, consolidés à la faveur de votre visite d'Etat en Algérie en octobre 2015, et vous assurer de mon entière volonté d'éviter à leur renforcement et à leur approfondissement au bénéfice de nos deux

peuples frères», a souligné le président Bouteflika. «Je me réjouis, également, de notre traditionnelle concertation politique en faveur de la stabilité et du développement économique et social de notre Continent et de notre convergence de vues sur les principales questions régionales et internationales d'intérêt commun», a ajouté le président de la République.

ALGÉRIE-OMAN M. Ouyahia reçoit le ministre omanais du Commerce et de l'Industrie

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a reçu hier à Alger, le ministre du Commerce et de l'Industrie du Sultanat d'Oman, Ali Ben Massoud Ben Ali Al Sani, qui effectue une visite de travail en Algérie, a indiqué un

communiqué des services du Premier ministre.

Cette visite intervient à l'occasion de la tenue à Alger d'une exposition de produits omanais et de discussions entre des hommes d'affaires et représen-

tants des chambres de commerce et d'industrie des deux pays.

L'audience s'est déroulée en présence du ministre du Commerce, Mohamed Benmeradi, ajoute la même source.